

BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com

514-990-0391

10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



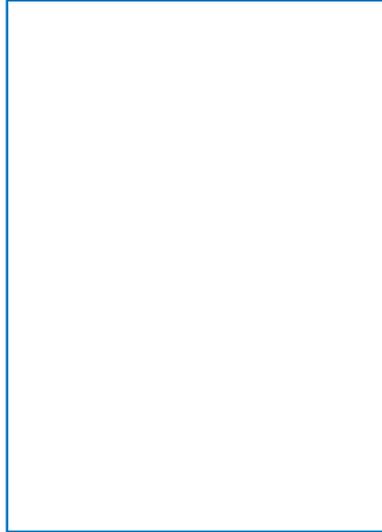
Une Façon intelligente d'obtenir une hypothèque



MAGHREB CANADA EXPRESS

13^{ème} année, Volume XIII, N° 08, 17 AOÛT 2015.

Tél. : 514-576-9067 www.maghreb-canada.ca Courriel : info@maghreb-canada.ca





Alger - Tunis - Casa  Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999



**LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ**

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار

Toufic Sleiman
Propriétaire

Titulaire d'un Permis du Québec



Ce mois-ci, votre serviteur change complètement de sujet. Pas de politique. Pas de réaction au discours du trône de SM le Roi Mohammed VI; sinon cette grande satisfaction et gratitude de voir le Souverain marocain couvrir de sa bienveillance la diaspora marocaine à l'étranger et donner des instructions fermes pour mettre fin aux désordres dans certains consulats marocains censés servir au mieux les marocains résidant à l'étranger.

Je n'aborderais pas non plus cet excès de zèle de la part de Mme la consule générale du Maroc à Montréal qui aurait tenu à chasser *manu militari*, semble-t-il, une citoyenne des locaux du consulat; moins de deux semaines après le discours royal cité ci-dessus: Des raisons sérieuses pourraient expliquer un tel geste; surtout après les instructions royales venues dans ce discours ou alors... le ministère de tutelle à du pain sur la planche.

Je vais donc parler ce mois-ci de soccer (football) au Canada. Et s'il y a un intrus, qui n'a aucune expérience pour en parler, c'est bien votre serviteur. En effet, et aussi étonnant que cela puisse paraître pour un "importé" du Maghreb, je n'ai vraiment appris les règles qui gèrent ce sport

qu'après mon arrivée au pays d'érable !

CHASSEZ LE NATUREL ET IL REVIENT AU GALOP

Pourquoi cette appréhension du Ballon rond ? Tout simplement parce que dans les pays où ça ne tourne justement pas rond en politique, des empêcheurs de tourner en rond de la démocratie, utiliseraient ce sport, pour créer des divisions et pour détourner le peuple des vrais problèmes; Et ce, selon l'adage voulant que la politique soit "l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde ».

AUTRES LATITUDES, AUTRES HABITUDES

Avant mon arrivée au Canada, je ne regardais, pour ainsi dire, que certaines rencontres internationales. Mais ici, j'ai attrapé la boulimie du Soccer au point (quand les contraintes professionnelles ne sont pas trop fortes) d'assister à des rencontres de quartier.

Et ce weekend du 8 au 9 août courant, ce fut tout un régal au Parc Laurier de Longueuil où ont évolué des dizaines d'équipes où se côtoient des joueurs issus de différentes communautés ethniques et dont l'âge varie entre 8 et 18 ans ! Et du coup j'ai pu constater de visu

à tel point ce sport œuvre pour l'intégration et le vivre-ensemble . Il faut être là pour voir les parents avec différents accents encourager tous les joueurs qu'importe qu'ils s'appellent Alexis, Majid, Garcia ou Saïd !

Daniel (aidée par sa fille) est le coach d'une équipe qui participe pour la première fois à ce tournoi. Il a mis sur pied une équipe (où évolue deux canado-marocains) en 6 semaines . Interrogé sur la performance de son équipe, il nous confia :

« Nous avons formé une équipe ligue maison u-10m, de 13 joueurs, pour participer à ce tournoi amical organisé par le Club de soccer de Longueuil. Cette équipe n'a eu qu'environ 7 séances d'entraînement pour travailler différentes phases de jeux et nous avons terminé en 6^{ème} position sur 9 équipes inscrites. L'équipe s'est grandement améliorée par rapport à ses débuts . Au tournoi nous avons vu une grande amélioration et les parents des jeunes ont vu aussi un groupe complètement changé. Cette équipe aura pris une très grande expérience en relevant ce défi grâce au travail en groupe et les jeunes pourront l'année prochaine évoluer dans la catégorie compétitive ARSSO. Ce fut un plaisir de travailler avec ce groupe bien ambitieux.».

Je ne sais pas ce que veut dire ARSSO, mais ça doit être un autre défi à relever pour ces jeunes pleins de talent, au grand esprit sportif (faut le voir pour le croire) et qui évoluent avec un esprit d'équipe qui promet pour un Québec sans haine et sans préjugés raciaux.

L'année dernière, j'avais inclus une « coupe de soccer de la diversité » dans le programme des journées culturelles du Canada organisées par notre journal en collaboration avec nos confrères et en partenariat avec quelques associations marocaines de Montréal.. Il serait temps qu'on « récidive ». C'est là un bon filon pour promouvoir le vivre-ensemble.

Par A. El Fouladi



© Une production

MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

<http://www.maroc-canada.ca>

ou

<http://www.maghreb-canada.ca>

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi@videotron.ca

Tél. 514-576-9067

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun,

(France)

Majid Blal, Écrivain,

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc

(Canada)

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié et distribué au Canada, depuis le 1er juillet 2003.

Il est le seul de sa catégorie à être distribué gratuitement aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Pratiquer le sport du tir à la cible

Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte - CCSMAFAR

Pour le tir récréatif ou pour des emplois qui exigent le port d'arme

Pour information ou inscription
www.fqtir.qc.ca

Coût : 80 \$, matériel inclus

Formation d'une journée offerte partout au Québec

1 888 514-7847

Montréal 514 252-3056



« Cette formation est obligatoire pour travailler dans le transport des valeurs et pour les douanes. »



Ce titre pourrait être un adjectif sur mesure pour Nicolas Sarkozy ou Patrick Balkany. Mais, il s'agit de Charles Pasqua qui nous a quitté le 29 juin dernier, à l'âge de 88 ans des suites d'un problème cardiaque selon sa famille.



Par Mustapha Bouhaddar

Charles Pasqua fait partie des personnalités politiques qui accumulent des casseroles, et qui à l'instar de Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et Patrick Balkany, arrivent toujours à s'en sortir.

Il faut dire qu'ils ont fréquenté le même banc d'école.

En effet, comme on peut le lire sur le site « internaute.com », Nicolas Sarkozy a réussi à conquérir la mairie de Neuilly indirectement, grâce à Monsieur Charles.

Le loup dans la bergerie

« Achille Peretti, l'un des parrains de Nicolas Sarkozy lors de son adhésion à l'UDR et maire de Neuilly, le fait entrer dans son conseil municipal. Lorsqu'en 1983, Achille Peretti meurt, Charles Pasqua compte sur Nicolas Sarkozy pour l'aider à conquérir la mairie de Neuilly. Mais le jeune loup choisit de travailler pour son propre compte. Il visite les conseillers municipaux, séduit les Neuilléens et, enfin, rafle la mise au détriment du dirigeant RPR. Un "court-circuitage" qui n'est pas du goût de celui qui fut son témoin lors de son premier mariage ! A 28 ans, Nicolas Sarkozy devient donc le maire de la ville la plus riche de France, formidable tremplin pour sa carrière politique. »

Charles Pasqua n'était pas la seule personnalité connue que Nicolas Sarkozy avait trompée. Il a trahi Chirac plusieurs fois, il s'était rallié à Balladur contre ce dernier en faveur de Balladur. Résultat : Édouard Balladur a perdu les élections contre Chirac. Ce dernier fera subir à Nicolas Sarkozy une traversée du désert pendant quelques années. Chirac lui tendra la main plus tard, et le nommera minis-

tre de l'intérieur lors de son second mandat.

Nicolas Sarkozy a trahi aussi le célèbre animateur de télévision Jacques Martin. Il avait marié ce dernier avec Cécilia, et quelques années plus tard, il a séduit cette dernière, et l'a épousée.

Jacques Martin évoquera sa blessure, ses pleurs et la tentation du suicide en 1992 dans une interview miroir - Jacques Martin interviewe Jacques Martin - pour l'émission Double jeu de Thierry Ardisson. Il y fait cette déclaration choc quand il se demande quelle est la dernière personne qu'il a eu envie de tuer.

A l'enterrement de Charles Pasqua qui est mort dans l'indifférence générale, on retrouve quand même quelques gaullistes, mais il manquait un certain Sarkozy.

Sa mort, un délivrance... Pour plein de monde !

Comme le rapporte « L'Express » du 29 juin, le communiqué du ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve est pour le moins expéditif: "M. Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, salue la mémoire de M. Charles Pasqua, dont la carrière politique fut notamment marquée par deux passages au ministère de l'Intérieur. Il adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances républicaines".

Mais le journal qui a consacré pratiquement une page entière à la mort de Charles Pasqua, est « Le Canard enchaîné » du 18 juillet 2015. Normal, Charles Pasqua était un bon client pour ce journal satirique, à l'instar du couple Balkany. Le Canard a brossé un portrait très pertinent et objectif de l'ancien sénateur des Hauts-de-Seine qui possédait des dossiers sur toutes les personnalités de la classe politique française, c'est pourquoi à mon humble avis, il a réussi à échapper à la justice, et surtout à la prison pendant toutes ces années. Sa mort va soulager plein de monde.

Voici quelques morceaux choisis, que j'ai relevés dans le Canard cité ci-dessus. Un vrai régal !

L'âme d'un poète

« Serait-ce son passé de VRP Chez Ricard ? Charles use d'un langage fleuri et tout à fait galant. En 1978, lors d'une passe d'armes au Parlement, il juge les députés gaullistes trop naïfs et déclare : « Ils se sont conduits comme des pucelles qui

voudraient faire l'amour sans que cela se fasse mal. » Même veine poétique en 1989, quand il renâcle à s'allier aux centristes pour les Européennes : « Ce n'est quand même pas le voisin qui décide comment on baise chez soi. » Et, prix du féminisme en 1998, à l'occasion des régionales, Pasqua propose que les militantes qui briguent l'investiture du parti soient « baisables ». On croirait du Ronsard.

Les affaires sont dans le SAC

En pleine campagne présidentielle de 1981, et juste après l'affaire des diamants de Bokassa, révélée par « Le Canard », de mystérieux commandos piratent les affiches électorales de Giscard. De petits papiers en forme de diamant sont collés à la place des yeux sur les portraits du président sortant. Effet électoral garanti ! Attribuée à tort aux Jeunes socialistes, l'initiative vient en fait, de Pasqua et de ses amis du SAC (Service d'action civique), une officine gaulliste où se croisent barbouzes et truands, et qui a longtemps compté Charly parmi ses dirigeants.

Cinq ans plus tard, en 1986, une brochure aussi anonyme que fielleuse, intitulée « L'autre visage de Raymond Barre », sort à la veille des législatives. Il s'agit alors de couper la route de Matignon à l'ancien Premier ministre de Giscard.

Coïncidence ? Quelques mois plus tard, alors que Pasqua vient d'être nommé ministre de l'Intérieur, une vague de cambriolages frappe successivement Raymond Barre et son entourage, puis des proches de Mitterrand. Chaque fois, des dossiers ont été fouillés ou ont disparu. Et Charly de jurer, la main sur le cœur : « Ce n'est pas moi qui les ai volés. J'ai bien rigolé quand j'ai vu ça, mais ce n'est pas moi. » Parole d'expert.

Le flambeur des Hauts-de Seine

Au temps de sa splendeur, Pasqua 1er, empereur des Hauts-de Seine, s'attache les services de 26 attachés de presse pour chanter ses louanges au conseil général. Soit plus que le président de l'époque (Mitterrand). Dans ce Pasqualand, la moindre action charitable devient l'occasion d'une débauche de factures de communication.

En 1991, une subvention de 230000 francs à une association de handicapés donne lieu à 150000 francs de dépenses pour faire connaître cette bonne action aux électeurs. Comme

on le dit dans la famille, un bien fait ne doit jamais être perdu. »

Charles Pasqua est la preuve vivante que quelle que soit la personne pour laquelle on vote, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle tienne ses promesses.

Gagner un gouvernement; pas le Pouvoir ...

Croire ça, c'est croire vivre dans un pays de « *bisounours* ». On a connu Sarkozy qui s'agitait dans tous les sens et qui promettait à toutes les Françaises et à tous les Français, qu'il ferait reculer le chiffre du chômage, et que s'il ne réussissait pas, il ne se représenterait plus.

Résultat : il se représentera en 2012, alors que les chiffres du chômage ont augmenté de façon exponentielle. Et, il n'a pas oublié de tripler son salaire au passage, en pleine crise économique, au moment où les Français se serraient la ceinture. Sarkozy va essayer de se représenter en 2017, alors que plein d'affaires lui pendent au nez. Tous les mois, il y a une affaire qui sort. La dernière est son implication dans l'affaire de corruption au sein de la FIFA. Mais qu'à cela ne tienne. Il a été à bonne école, il va user les juges comme l'ont fait jadis Chirac et Pasqua.

Il paraît qu'en 1981, Danielle Mitterrand avait demandé à son époux, pourquoi il n'a pas fait ce qu'il avait promis lorsqu'il a accédé au pouvoir. François Mitterrand lui a répondu qu'il n'avait pas le pouvoir d'affronter la Banque Mondiale, le capitalisme, le néolibéralisme. Il avait juste gagné un gouvernement, mais pas le pouvoir.

Danielle Mitterrand rajoutera qu'elle a appris ce jour-là, qu'être le gouvernement, être président, ne sert pas à grand-chose dans ces sociétés sujettes, soumises au capitalisme. Elle a vécu l'expérience directement durant quatorze ans. En France, on élit, et les élus font des lois qu'ils n'ont jamais proposées et dont nous n'avons jamais voulu. La France est-elle une démocratie ? Une puissance mondiale ?

En tant que Française, Danielle Mitterrand l'affirme : « Cela ne veut rien dire. »



Favoriser la compréhension interculturelle des communautés juive et musulmane du Canada

Le ministre du Multiculturalisme, Jason Kenney, a annoncé que le gouvernement du Canada donnera son appui à un projet qui vise à resserrer, au Canada, les liens entre les communautés juive et musulmane d'origine Nord-Africaine.



« Le gouvernement du Canada est heureux d'appuyer les efforts que déploie la communauté sépharade du Canada pour collaborer avec la communauté musulmane originaire du Maghreb afin de renforcer l'engagement civique et l'intégration,

un aspect fondamental du pluralisme canadien. » avait déclaré le ministre Kenney à la fin du mois dernier.

La Communauté Sépharade Unifiée du Québec (CSUQ) recevra un montant maximal de 260 000 \$ dans le cadre du programme Inter-Action de Citoyenneté et Immigration Canada. Sur une période de trois ans, la communauté sépharade francophone du Canada collaborera avec la communauté musulmane originaire du Maghreb au développement de compétences et de pratiques exemplaires en matière d'intégration et d'établissement. Ce projet a pour but de resserrer les liens qui unissent les communautés afin de favoriser la citoyenneté active et engagée.

Mise sur pied en 1976, la CSUQ s'est donnée pour mission essentielle de préserver, d'enrichir et de promouvoir la culture et l'identité des sépharades.

Au sujet du programme Inter-Action

Ce programme appuie le mandat du Ministère et la Loi sur le multiculturalisme

canadien en favorisant l'intégration socioéconomique des personnes et des collectivités et en les aidant à contribuer à la création d'une société intégrée et cohésive sur le plan social.

Le Programme Inter-Action comprend deux volets : Le volet Événements et le volet Projets.

1. Le volet Événements d'Inter-Action

Le volet Événements d'Inter-Action offre du financement pour des événements communautaires qui favorisent au moins l'un des éléments suivants :

- la compréhension interculturelle et interconfessionnelle;
- la commémoration et la fierté civiques;
- le respect des valeurs démocratiques fondamentales.

L'intention est de créer des occasions concrètes de rapports entre les collectivités de cultures et de religions différentes. Les événements doivent s'adresser et être ouverts à tous les Canadiens et Canadiennes.

2. Le volet Projets d'Inter-Action

Le volet Projets du programme Inter-Action offre du financement pour des projets à long terme et pluriannuels de développement et d'engagement communautaire, dans le but de favoriser une société intégrée et cohésive sur le plan social.

CIC accepte présentement les propositions de financement pour l'ADP national 2015 par le biais de son nouveau système en ligne. La date limite pour soumettre votre demande dans le système est le 10 août 2015, à 23 h 59 min 59 s (HAE).

Voir la page Web sur la divulgation proactive pour les projets qui ont obtenu un financement de plus de 25 000 \$.

Pour en savoir plus sur ce programme. Visiter le site WEB d'Immigration Canada <http://www.cic.gc.ca/>

Source : Immigration Canada

Mme Frikha Saoussan
Naturopathe diplômée

L'Olivier

LA NATUROPATHIE
approche moderne et traditionnelle

234 et 236, Jean-Talon Est (Marché Jean-Talon) Tél.: (514) 278-8910
www.zaytouna.ca - Saoussensante@hotmail.com

l'arthrose, le diabète, l'asthme, le mal de digestion...
l'acné, chute des cheveux...

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL
Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen

EXAMEN



Le Québec sélectionnera les travailleurs qualifiés de façon encore plus objective, uniforme et efficace

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), Mme Kathleen Weil, a annoncé l'entrée en vigueur, le 5 août dernier, d'améliorations à la grille de sélection des candidats travailleurs qualifiés.



avait souligné, en 2010, que le facteur « Adaptabilité » comportait « une part de subjectivité parce que son évaluation est davantage basée sur le jugement d'une conseillère ou d'un conseiller à l'immigration que sur des balises objectivement mesurables ».

Depuis, le Ministère a entrepris des travaux de transformation et de modernisation visant à instaurer un système d'immigration et des pratiques plus efficaces, rigoureuses et uniformes. Les changements apportés à la grille de sélection s'inscrivent dans ce contexte.

« Au fil des ans, nous avons apporté de nombreuses améliorations à notre grille de sélection et à notre processus de sélection. Ce dernier changement nous permet de répondre à la demande du Vérificateur général du Québec en validant la capacité d'adaptation des candidats à l'immigration et de leur conjoint sur la base de critères objectifs contenus dans la

grille de sélection. Il permettra aussi d'accueillir plus rapidement des personnes compétentes et qui répondent aux besoins du Québec », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

Mesurer l'adaptabilité de façon objective

Le facteur « Adaptabilité » avait pour objectif de donner, au moyen d'une entrevue, une appréciation globale du candidat à l'immigration quant à sa connaissance du Québec, ses démarches pour faciliter son intégration socioéconomique et ses qualités personnelles par rapport à ses activités professionnelles.

L'élimination de ce facteur ainsi que les améliorations apportées au cours des dernières années à la grille de sélection, au processus de sélection

et aux façons de faire permettent désormais au Ministère d'évaluer avec encore plus d'objectivité le potentiel d'intégration au marché du travail et les connaissances linguistiques des candidats à l'immigration et de leur conjoint. De plus, le Ministère met à la disposition des personnes sélectionnées divers outils pour amorcer leurs démarches d'intégration depuis l'étranger : des séances d'information, le guide Apprendre le Québec, le Service d'intégration en ligne et la Francisation en ligne.

Il est à noter que le Ministère maintient la tenue d'entrevues ciblées lorsqu'il doit contrôler la qualité du système d'immigration et l'authentification de certains documents.

Source : MIDI

La nouvelle grille n'attribuera plus de points au facteur « Adaptabilité », le seul facteur pour lequel demeurait une certaine subjectivité dans la façon dont le Québec sélectionne les personnes immigrantes.

Cette modification s'inscrit dans les efforts déployés par le Ministère pour améliorer ses façons de faire et pour donner suite à la recommandation du Vérificateur général du Québec qui



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**





Le gouvernement du Québec salue la dernière initiative du président Obama

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, salue l'annonce récente du Clean Power Plan par le président des États-Unis, M. Barack Obama, qui vise à réglementer les centrales électriques fonctionnant aux énergies fossiles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



D'ailleurs, le premier ministre, M. Philippe Couillard, et le ministre Heurtel ont multiplié les rencontres avec les gouverneurs américains au cours de la dernière année dans le but de réitérer leur volonté de renforcer le rôle des gouvernements infranationaux dans la lutte contre les changements climatiques.

Soulignons que le Clean Power Plan reconnaît les mécanismes des marchés du carbone comme ceux de la WCI et de la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI), dont font partie neuf États du nord-est américain, comme des approches efficaces et abordables pour permettre aux États d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation. « Présentement en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, le mouvement en faveur de la tarification du carbone prend de plus en plus d'ampleur. En plus de favoriser la relance et le développement durable de nos économies, la somme de nos actions nous permet de lutter, ensemble, contre les changements climatiques, afin d'assurer une qualité de vie à nos enfants », a conclu le ministre.

Source : Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

En plus de reconnaître le rôle crucial des États fédérés dans la lutte contre les changements climatiques, le Clean Power Plan représente un pas dans la bonne direction afin d'arriver à un accord ambitieux sur le climat à Paris, en décembre prochain », a affirmé le ministre Heurtel.

Le Québec est un partenaire de premier plan pour de nombreux États américains engagés dans la lutte contre les changements climatiques, notamment celui de la Californie, avec lequel il a lié son marché du carbone dans le cadre de la Western Climate Initiative (WCI).



Cours de **LANGUES** pour immigrants

COURS DE FRANÇAIS

GRATUIT

Du 21 septembre au 3 décembre 2015
Évaluation 21 août | INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

COURS D'ANGLAIS

***80\$**

Du 14 septembre au 9 décembre 2015
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

Les cours auront lieu à **LA MAISONNÉE** au 6865 Av. Christophe-Colombà Montréal. Métro Jean-Talon et Beaubien

Pour inscription contactez Hector Osorio au 514 271.3533 | hector.osorio@lamaisonnee.org

Visitez-nous au www.lamaisonnee.org | [f /lamaisonneeorg](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg)



Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)

45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Deux adresses



Québec : Constat d'échec des gouvernements à faire intégrer les immigrants par l'emploi

L'auteur se définit lui-même comme québécois d'origine maghrébine, membre de l'Ordre des Chimistes de Québec, titulaire de deux Maitrises (en Biochimie et en microbiologie), d'un Master en Biotechnologies Industrielles et... Malgré toutes ces compétences, il ne fut pas aisé pour lui de se trouver un emploi facilement.



Par E.J. El Kawni

lemaghrebdequebec2011@yahoo.ca

Je ne sais pas par quoi commencer, tellement il y a de choses à régler au Québec :

Gestionnaires et dirigeants québécois

On dirait qu'il n'y a presque pas de gestionnaires, ou que s'ils existent, ils seraient en vacances permanentes, ou en sommeil, ou que leur logiciels ne sont pas à jour pour savoir comment gérer et encadrer les problèmes qu'affrontent les compétences néo-québécoises (Maghrébines) !

Serait-ce voulu ce désordre pour que l'immigration devienne une marchandise ? Il y en a qui vont créer des organismes d'aide à la recherche d'emploi et faire embaucher leur entourage; ils l'appellent au Québec le réseautage ! Au fait, je ne sais pas pourquoi les responsables n'utilisent-ils pas les termes selon les normes internationales: ils pourraient aussi bien parler de "pistons" ou corruption?

Et ces organismes selon leurs variétés, d'aide à la recherche d'emploi ou de la régionalisation, seraient bien-sûr financés par "Emploi Québec" ou le ministère de l'immigration. Or quand un lien se crée entre les dirigeants de ces organismes et les dirigeants d'emploi Québec, comment le mot réseautage va-t-il être défini dans ce cas ? (...)

Le ministère veut encourager l'embauche et envoie donc des communiqués aux entreprises en les informant, s'ils embauchent une personne issue de l'immigration ou des diplômés québécois en général, ils peuvent bénéficier d'une subvention qui peut aller jusqu'à 60% du salaire de l'employé pendant une année. Malheureusement mainte-

nant quelques entreprises l'utilisent comme condition d'embauche spécialement pour les candidats néo-québécois et là, je me demande si les dirigeants d'emploi Québec abusent du pouvoir et la donnent aux personnes selon leur goûts et ils privent d'autres sous prétexte qu'il "n'est pas gentil, qu'il se plaint ou qu'il conteste... Cela pourrait laisser la porte grande ouverte à l'humiliation si je ne peux dire à la discrimination, racisme et à l'esclavage moderne au Québec en 2015.

Plusieurs problèmes aussi peuvent affecter l'insertion professionnelle des néo-québécois, comme par exemple des maladies graves qui pourraient affecter certaines personnes en contact avec les postulants..., il y en aurait des dirigeants qui pleurent et parlent de leur souffrance auprès des citoyens qui viennent chercher un service et, alors que le citoyen qui vient régler un petit problème, le voit transformé à une grandeur d'une montagne (...) (l'auteur aurait vécu des confrontations avec des responsables qui auraient des problèmes psychologiques et physiques et affirme en avoir les preuves qu'il aurait même transmis à qui de droit. Il affirme aussi que c'était sa parole contre celles des fonctionnaires et qu'il n'aurait pas eu gain de cause contre certains dirigeants de centres locaux d'emploi Québec qui "croient qu'ils sont chez eux et que se sont des propriétaires", NDLR).

Le grand danger de la régionalisation

En régions, le personnel d'emploi Québec responsable de la subvention salariale fait la promotion de ce programme lors de rencontres professionnelles (salons d'emploi, déjeunées d'affaires...); ce qui serait devenu par la suite un obstacle au lieu de résoudre le problème d'embauche, car les employeurs ont tendance à faire de cette subvention une condition d'embauche des compétences issus de l'immigration.

L'autre problème des régions est celui du salaire par rapport à Montréal, et c'est là que les organismes de la régionalisation doivent faire la promotion du savoir-faire de ces compétences qui ont aussi des diplômes québécois et de les valoriser. Aussi la question du salaire des néo-québécois par-rapport à leurs collègues québécois de souche se pose fortement.

Alors une fois ayant perdu leur travail en s'installant aux régions, les immigrants se trouvent face à des conditions très difficiles (manque de transport en commun, pas d'université pour des formations continues pour être à jour avec les conditions du marché du travail); Ils se trouvent ainsi face au mûr après avoir fait un sacrifice et répondu à l'appel du

ministère de sortir de Montréal et d'aller développer les régions. En outre, est-ce que le ministère d'emploi, par le biais des centres locaux d'emploi, les aide-t-ils s'ils veulent faire une courte formation pour revenir au marché d'emploi?

La confiance entre les citoyens et Emploi-Québec mise à mal

Force serait de constater que les citoyens (néo-québécois) ont perdu confiance dans Emploi-Québec ! Pourquoi? parce qu'ils se demanderaient si leurs plaintes sont prises au sérieux, traitées et finalisées !... Ce qui laisse s'accumuler des problèmes et, avec le temps, les citoyens néo-québécois se trouvent devant des montagnes de problèmes au point qu'ils ne savent plus par quoi commencer, et les solutions deviennent comme impossibles; Ce qui va créer des tensions au sein des familles aboutissant à des divorces ou encore, pour les célibataires compétents, à une situation complexe où ils se noient des années sans trouver un secouriste du cabinet du ministre de l'emploi ou parmi des gestionnaires qui ne veulent rien entendre ou utilisent la méthode classique: va voir le service des plaintes dont tout le monde a perdu confiance aussi parce qu'il n'y a jamais de solution ou de suivi concret !

Ajouter à cela la question de confidentialité des informations personnelles qui se pose maintenant fortement. Au fait, est-ce qu'on peut téléphoner à n'importe quel CLE et n'importe lequel des employés d'Emploi Québec, peut nous communiquer des informations personnelles de quelqu'un; ou il y a juste un seul responsable du dossier qui, seul, peut donner des informations ? Si tous le personnel a l'accès à tous les dossiers, on ne peut pas tracer un suivi s'il y a un abus de confidentialité au futur employé; et cela risquerait de compliquer l'insertion professionnelle des néo-québécois.

Familles déchirées et enfances meurtries

Si je vous dis que le pourcentage de divorce au sein de notre communauté a atteint des proportions inimaginables, est-ce un crime à votre avis ou pas?

Oups! Pardonnez moi, je veux dire l'origine des causes de ce problème.

Et si je vous dis que c'est le chômage, l'injustice sociale parfois voulues et les abus de pouvoir qui sont derrière cette déchirure familiale, que diriez-vous ? Surtout que c'est devenu tellement facile de licencier des Maghrébines de leur travail; Ce serait à la mode maintenant, on dirait aussi que les autres instances qui reçoivent des plaintes des maghré-

bins sont là seulement pour la forme.

On n'accompagnerait pas les néo-québécois quant ils portent une plainte, et aussi au lieu de leur accorder leurs droits on les fatigue, on les fait perdre leur temps en les envoyant porter des plaintes et de consulter des avocats... Là où il se trouvent perdus... Et ce serait très grave car les dirigeants d'Emploi Québec ont leurs salaire, ont leurs directeurs de communication, leurs conseillers, leur ministre et comment peut-on faire face à cette machine en rentrant dans un système des plaintes verrouillé?! Alors que tout cela complique la vie à nos concitoyens et mène aux déchirures familiales.

Le problème, c'est que tout le monde a peur de parler. On encaisse et on se décharge sur sa famille et surtout les enfants qui vont avoir des séquelles avec le temps à force de voir tout le temps leurs parents qui souffrent et qui ne travaillent pas ! On écrase les gens, on abuse du pouvoir, on leur complique la vie, on les déstabilise, on les prive de leur droit et on les accuse par la suite d'être des personnes bizarres ! C'est le point fort du ministère de l'emploi, qui fait en sorte que c'est toujours la faute des autres et il les déstabilise.

Entant que biochimiste, permettez moi de vous dire que le stress provoque des maladies très graves telles que le diabète, la tension, les maladies cardiaques et surtout des douleurs au niveau des reins à long terme. Avec ces problèmes associés, personne n'est gagnant; ni le gouvernement (de Québec) ni les citoyens... Et ça va coûter plus cher encore à la société.

On dirait que les gestionnaires d'Emploi Québec ne veulent pas se casser la tête à chercher des solutions: ils utilisent toujours le même logiciel qui parle des équivalences des diplômes, problèmes de reconnaissance des médecins... C'est bon, on a compris, c'est le même disque qui se répète chaque année, ce logiciel est devenu comme la disquette utilisée aux années 90... Allez y, un peu d'effort: on est au temps des clés USB et de Bluetooth maintenant !

Enfin, la démocratie serait comme de la nourriture: si on ne la consomme pas, elle devient périmée! Ils disent que les chartes des droits et libertés québécoise et Canadienne nous garantissent la liberté d'expression, alors je m'exprime et je consomme la démocratie, et je conclus avec cette phrase de mon ancien professeur de gestion : "On ne cherche pas le coupable, on cherche une solution"

La balle est dans le camp d'Emploi Québec.



le Maroc a démontré qu'il a largement dépassé l'âge de la minorité pour se faire gauffer, en creux ou en relief, des cartes de routes pouvant être dictées par qui que ce soit, alors qu'à l'intérieur du pays, des politiciens s'essaient à la séduction et à une sorte de tricherie, tout en aspirant à reprendre des procédés désuets et démodés, oubliant que dans le Maroc contemporain, l'intention est de ne plus continuer de bâtir l'avenir du pays, sur du sable mouvant, contre la volonté du peuple.

N ombreux ont été les symptômes qui avilissaient nos consultations, œuvres de feu Basri, l'ex-puissant ministre de l'intérieur et de la communication également, pour un bout de temps. Aussi, depuis l'apparition du mouvement contestataire du 20 février, à la suite de l'éclosion de ce qu'on a voulu être, le printemps arabe, alors que bien brassée, l'excitation populaire avait une toute autre portée; s'ajoute à cela l'assez large restauration constitutionnelle du premier Juillet 2011.

Finalement, cette culture de la tricherie électorale s'est faite relativement cerner, et c'est une bonne chose. Les législatifs du 25 novembre 2011 donnant la primature au PJD le prouvent, mais la fraude proprement dite des scrutins est toujours présente parmi nous, malheureusement! Notre presse indépendante atteignant un haut niveau de la responsabilité et de l'audace, ne cesse de combattre l'odieuse problématique, d'une manière rigoureuse et encourageante.

Pour les consultations des chambres, du 7 Août du mois en cours, on nous a instruits sur le déroulement de quelques dépassements, et cela nous a fait tellement d'amertume. Nous informant-ils alors, ces sornois habituels, de ce qui risque de se produire à ce rendez-vous plus important, de la compétition des locales et des régionales dans leur nouvelle genèse prévues à deux souffles, et plus exactement le 4 septembre prochain?

On savait pourtant d'avance que pour les sièges des chambres alimentant la seconde chambre de la maison du peuple, qu'il est quand-même difficile, voire impossible de contrôler tout éventuel trafic et coups sous table, sachant que le secteur est très restructuré...

CLIENTILISME

Il s'agit bien entendu de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs qui sont de temps à autre, conviés à s'agglutiner et se réunir, dans des espaces, plateformes et lieux. Ils connaissent parfaitement et en personne, les directions locales, régionales et centrales, et ce n'est pas du tout difficile de faire passer des messages, en faveur d'un candidat ou d'un autre, comme d'un parti ou d'un autre à ce genre de rencontres.

Le rôle de l'État approfondi, ou d'une

cellule s'y affiliant, ne peut être que des plus faciles à faire passer, pour l'élection d'un concurrent, et pas d'un autre, mais la chose ne paraît pas effectivement réalisable, aux consultations locales et régionales, c'est certain. La raison, c'est qu'il s'agit à cet autre genre de consultations, d'une caste aussi large et diversifiée, qui, elle, va pouvoir s'exprimer, loin de toutes les pressions et les calculs à portée de la main.

CONSTAT DE FRAUDE LE 7 AOÛT

En l'occurrence, faudrait-il vraiment prendre pour un paramètre, et un jaugeage intègre, "l'exploit" toutefois contesté par nombre de facteurs illégaux cités, cette première place prise aux élections des chambres, remportée par le PAM, ce 7 Août dernier? Notre presse indépendante en a parlé à, preuves à l'appui, de plus d'une exaction, où le faisandage s'est produit et, certainement, des enquêtes vont être ouvertes, des poursuites et sanctions également.

Monsieur Benkirane, chef du gouvernement et secrétaire général du PJD, par sa modération habituelle et notoire civilité, avec une portion de populisme, obligeance exige pour atteindre largement le bas peuple et le plus simple des citoyens, en a parlé suffisamment, mais est-ce le moment de jeter encore plus loin le défi, pour dévoiler les comportements de son adversaire et ennemi politique juré: Le PAM, et plus précisément, un certain Elias Elomari, premier adjoint du secrétaire général, Mustapha Elbakkory.

LE PALAIS A PRIS SES DISTANCES

Au Maroc, le palais ne pourra plus être, de près ou de loin, le "levier" électoral d'une couleur politique ayant un charisme certain, comme pour une autre encore fœtus; à une bonne trotte de la majorité et maturité politique. Plus de feu vert à la politique de l'autruche, quoique s'essaient de le schématiser, sataniquement, les habitués de ces mises en scènes. Ces procédés n'existent plus et officiellement depuis l'approbation populaire de la constitution du premier juillet 2011.

En outre, des fuites bénignes ou graves risquent toujours de se produire, dans un pays où la culture des urnes et leur impact est à ses débuts, du moment que les auteurs savent très

bien à quoi ils peuvent s'attendre. Comptant sur les privilèges d'un dignitaire de l'État approfondi est devenu un risque à ne pas courir et du tout! Les dignitaires de l'État ne sont pas, après tout, des machines et outils mécaniques ou électroniques, qu'on peut régler à la seconde; en instructions justes exactes et souhaitables. Ils sont comme on le sait bien, des corps charnels et donc charriables, attirés par les profits, la cupidité et les plaisirs de la vie, si ce n'est pas une sympathie tout court, qui en pourrait être le motif d'une connivence, ou un penchant d'une idéologie, à un mode de vie et pas d'un autre.

LE CAS DE LA TUNISIE...

Amères sont les déconvenues que nous a fait avaler la Tunisie, par la chute du parti "d'Ennahda", ne rentrant qu'en deuxième position derrière "Nidaa Tounes", qui est malheureusement, une pure et simple resucée du régime Ben Ali et Bourgiba. Il a été remis sur les rails de la politique tunisienne, multipliant par un grand zéro, la souffrance, le soulèvement, les attentes et espérances du peuple frère de Tunisie.

Tout cela s'est produit comme un songe, après la liquidation corporelle de Choukri Belaid, le 6 février 2013, salissant; certainement à tort, les mains des islamistes halés par le peuple qui espérait à travers eux, une métamorphose objective du pays. Cela s'est traduit par le fait de les pousser d'un cran de la primature de leur pays.

A quand donc une nouvelle contestation et soulèvement avec les dégâts que cela a produit, pour le retour de ces islamistes, qui eux avaient sûrement une autre vision de la gouvernance?

... ET DE L'ÉGYPTE

Et voilà qu'on s'est trouvé heurtés à un autre malheur qui nous concerne et nous touche de très près: La révolution avortée en Égypte par La junte militaires, et l'intervention étrangère qui est bien indexée et bien apparente. Les massacres, l'insécurité installés, la démolition de l'infrastructure et de l'économie nationales aggravant la vie des égyptiens, sont devenus chroniques et quotidiens jusqu'à nouvelle ordre. Scrupuleux et hantés par l'avenir du pays, on se demande également, si on va pouvoir tordre le bras du peuple marocain et celui de ses

hauts décideurs, en leurs faisant passer comme ailleurs, par le chas de l'aiguille, comme disent certains?

C'est toujours ce duel des élections qui ramène les catastrophes de ce genre.

LE MAROC, SEUL PAYS ARABE GOUVERNÉ PAR DES ISLAMISTES

En tout cas, le Maroc a démontré par des preuves irréfutables, qu'il a dépassé l'âge de la minorité, pour se faire gauffer, en creux ou en relief, des cartes de routes qui peuvent être dictées par qui que ce soit!

On a tout de même peur des imprévus, que peuvent nous fourguer les imprudents et inconséquents, et à notre insu. Le Maroc n'est-il pas le seul pays arabe qui est gouverné par des islamistes?

Ils sont modérés et alliés à des progressistes et autres idéologies politiques. Et tout va pour le mieux et à tous les niveaux, mais ne faut-il pas être très vigilant et aux aguets, dans la mesure où des faux-pas risquent de tout faire effilocheur comme ailleurs.

Déjà la mort de deux politiciens, au même endroit a laissé perplexes tellement d'analystes. L'un deux fut même un ministre d'État. Ce fut un grand monsieur et cadre du PJD. Si la mort est tout à fait normale, comment un homme considéré comme la boîte noire du parti du gouvernement et de l'État même, s'est-il aventuré seul et à pieds, à un endroit pareil?! Il s'agit de feu Abdellah Baha, mort sur un pont de chemin de fer, percuté par un train. Était-il à cet endroit, vivant, juste pour se trouver une explication à la mort d'un parlementaire et adversaire politique, feu Ahmed Zaidi, de l'USFP: L'union socialiste des forces populaires, noyé à bord de sa voiture, remportée par les eaux d'une rivière gonflée par des pluies diluviennes?

Deux disparitions quelque peu insolites, qui elles ne sont pas encore vraiment élucidées. N'y-t-il pas quelque similitudes avec ce qui s'est passé en Tunisie? Ce qui est rassurant, c'est que le Maroc est doté d'un vrai corps sécuritaire, et on est à l'abri de tout ce qui peut nuire dans ce sens.

*Par Mohamed Chahboune
(Kénitra, Maroc)*



Le Rendez-vous de l'été : MABI TV en ondes à partir du 22 août courant

L'initiative de créer une première chaîne de télévision des Marocains du Canada et de l'Amérique du Nord se concrétise. L'idée qui a germé dans l'esprit d'un jeune entrepreneur canado-marocain, M. Hakam Hmiddouch, avait tout du trait de génie ou de la grosse aventure. Il y avait là quelque chose à bâtir en Amérique du Nord pour rallier la communauté nord-africaine aussi bien que celle des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

Après les mois de préparations technique, éditoriale, artistique, et après un lancement officiel réussi le 29 mai passé-en présence de Mme Kathleen Weil, Ministre de l'Immigration de l'Inclusion et de la Diversité du Québec ainsi que du Porte-parole du Gouvernement du Maroc et Ministre de la Communication; M. Mustapha Khalfi, l'équipe est fin prête pour nous embarquer dans l'aventure d'un projet qui se veut évolutif.

Un Média rassembleur et inclusif

Dans sa première phase, MABI TV diffusera ses programmes sur tout le territoire de la province du Québec.

Nous en voulons pour preuve, son ouverture sur l'ensemble de la communauté maghrébine du Québec, mais aussi africaine.

Tant que les enjeux sont les mêmes, à savoir une intégration efficace et efficiente, MABI TV pourra en effet répondre à sa mission première: celle de devenir un média rassembleur et inclusif.

Établir ses bureaux et infrastructures à Montréal émane d'un souci de proximité et du désir de rester proche de la commu-

nauté marocaine et maghrébine, en grand nombre dans cette ville du Québec.

Après le Québec, l'Ontario et les États-Unis

Dans une seconde étape, MABI TV s'ouvrira sur l'Ontario et les États-Unis. À cet effet, des études d'impact sont en cours de réalisation.

Choisir pour cette première phase, le diffuseur ICI Télévision, était une décision stratégique de la direction de MABI TV. Cette chaîne étant celle de la diversité par excellence, et ICI Télévision est la chaîne qui parle toutes les langues et tous les dialectes vivant sur le sol québécois. Ainsi MABI TV offrira des émissions en langue arabe, française et anglaise.

Une programmation pour stimuler le vivre-ensemble

La mission première de cette nouvelle programmation audiovisuelle est la proximité, dans le discours, dans la langue et dans le service. Une plateforme dédiée à la diversité, au partage et au vivre ensemble.

Chaque soir, de 20h au 21h, les téléspectateurs auront rendez-vous avec des émissions qui vont du politique, au diver-

tissement en passant par la culture, l'art de vivre ou encore la fiction marocaine.

Soutien des artistes marocains

Ce projet ambitieux a suscité une vague d'encouragements de la part d'artistes marocains de l'autre côté de l'Atlantique. Certains d'entre eux, y ont vu un besoin nécessaire à combler. D'autres, y trouvent une nouvelle opportunité professionnelle dans la production de fiction destinée aux marocains du Canada et de l'Amérique du Nord. Plusieurs stars du petit et du grand écran marocain et plusieurs artistes de la musique populaire et classique ont ainsi envoyé leurs encouragements à MABI TV. Des petites vidéos promotionnelles ont ainsi circulé sur le site mabi-tv.com et sur les pages dédiées à la chaîne sur les réseaux sociaux. Le dernier en date étant le chanteur Abderrahim Souiri qui a improvisé un mawal ou encore Aabidate Erema qui ont improvisé une partition populaire pour MABI TV. Ces mêmes artistes qui ont offerts leurs vidéos clips, lorsque de jeunes cinéastes marocains ont envoyé leurs court-métrages pour diffusion sur MABI TV.

Portée par cette vague de soutien, la jeune équipe de MABI TV est plus que

jamais décidée à prendre sa place dans le champ audiovisuel québécois, mais surtout d'offrir une tribune à toute la communauté maghrébine.

Arrivée en pleine campagne électorale fédérale

La mise en onde de MABI TV, coïncide avec le début d'une campagne électorale fédérale des plus longues de l'histoire contemporaine du Canada. Cet événement politique aura sa part dans la programmation de MABI TV qui cherche justement à consolider l'implication politique chez la communauté maghrébine.

MABI TV cherche surtout et avant tout à faciliter la vie de ses concitoyens en leur proposant des émissions de services sous forme de chroniques ou encore de reportages.

MABI TV, a su s'entourer de visages aimés et connus de la diaspora marocaine et maghrébine résidants au Québec, qui vont chacun dans son art, tenter de divertir, d'informer et de satisfaire les goûts de l'ensemble de la communauté.

Y. Khayat.



La célébration de la fête du Trône par les Marocains du Canada

Montréal, 03 août. 2015 (MAP)- Dans une ambiance de joie et de communion, des dizaines de milliers de Marocains établis au Canada se sont donné rendez-vous à Montréal et Toronto afin de célébrer, dans un cadre festif et convivial, la Fête du Trône, qui coïncide cette année avec le 16ème anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres.



Le Maire Denis Coderre termine son discours avec : " Allah ! Al-Watan ! Al Malik"

Ces manifestations, qui ont connu la présence de plusieurs responsables montréalais et torontois, de députés fédéraux et de personnalités représentant différentes communautés ethnoculturelles installées au Canada, ont permis aux Marocains expatriés de commémorer cette Fête qui incarne la profondeur et la pérennité des liens symbiotiques d'allégeance qui unissent indéfectiblement l'ensemble des Marocains au Trône Alaouite.

Ainsi, la Chambre de Commerce et d'Industrie Al Maghreb au Canada (CCIMC) a organisé, samedi au Parc Père-Marquette, dans le cadre de l'Année du Maroc au Canada «MARO-CAN 2015», l'événement «Nzaha», un pique-nique dans les pures traditions marocaines, qui se veut un rendez-vous pour les familles marocaines pour se réunir et célébrer dans une ambiance chaleureuse la Fête du Trône, un événement à forte charge patriotique aux riches significations historiques.

A travers ce rassemblement, les membres de la communauté marocaine ont voulu démontrer aux convives représentant différentes nationalités l'art de vivre et l'hospitalité séculaire des Marocains qui saisissent chaque occasion pour exprimer les liens immuables de fidélité et de loyalisme à leur Souverain, «porte-drapeau» de ce Maroc moderne tourné résolument vers l'avenir, tout en demeurant attaché à ses constantes et son identité plurielle authentique.

Cette «Nzaha», qui a connu la participation de dizaines de milliers de familles marocaines expatriées, a permis à ces dernières de célébrer dans la joie et l'allégresse, comme leurs compatriotes dans la Mère-Patrie, le 16ème anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI, et à l'assistance de se joindre aux membres de la diaspora marocaine pour fêter ce glorieux événement.

Cette manifestation a été agrémentée d'un programme d'animation artistique et musicale (troupes de Gnaoua et jeunes

chanteurs marocains locaux), de spectacles en plein air et de plats gastronomiques marocains, et a été clôturée en apothéose par un concert animé par le groupe mythique de «Jil Jilala» qui a gratifié le public des plus belles chansons de son riche répertoire, notamment celles patriotiques comme la célèbre «Laâyouné Ainiya».

UN PARC JARRY PLEIN À CRAQUER LE 2 AOÛT 2015

Dans le même élan de patriotisme et avec la même ferveur et enthousiasme, un autre grand rassemblement a eu lieu dimanche au Parc Jarry, auquel ont



assisté plus de 35.000 Marocains résidant au Canada, selon les organisateurs, ainsi que des membres des diverses communautés culturelles constituant la mosaïque démographique canadienne et québécoise.

UNE INITIATIVE RASSEMBLEUSE D'UNE TRENTAINE D'INSTITUTIONS

Organisé à l'initiative d'une trentaine d'associations, organismes et institutions marocaines et canadiennes, cet événement ambitionnait, comme lors de ses précédentes éditions, d'offrir à la composante marocaine de la population québécoise et canadienne l'opportunité de célébrer son attachement à son pays d'origine et ses valeurs ainsi que sa

volonté d'intégration dans son pays d'accueil et de contribution à son développement et à son devenir.

Cet événement, qui a commencé à prendre ses quartiers dans le calendrier des festivités qui animent la métropole montréalaise, se veut aussi une expression solennelle par les Marocains expatriés de leur attachement à leur Roi et à leur marocanité qu'ils expriment haut et fort dans un environnement multiculturel et multiethnique.

Brandissant les drapeaux marocains, ils ont tenu à exprimer, à l'unisson, leur attachement viscéral à leur Mère Patrie qui a réussi, sous la conduite éclairée du Souverain, à tracer son chemin avec détermination vers le progrès et le développement, ainsi que leur engagement constant pour la défense des grandes causes sacrées de la nation et à leur tête la question du Sahara marocain.

Cette commémoration a aussi offert à la communauté marocaine installée dans le «Pays d'érable» l'opportunité de réaffirmer leur mobilisation inconditionnelle derrière leur Souverain dans Son action inlassable, depuis le début de son Règne, pour concrétiser les aspirations de son peuple à davantage de progrès et de prospérité et consolider la place du Maroc en tant que partenaire respecté et acteur écouté au concert des Nations.

Au menu de cette grande manifestation

l'ensemble des ressortissants marocains établis au Canada.

Elle a aussi souligné que ces festivités témoignent sans ambages de l'attachement indéfectible des Marocains du Canada au glorieux Trône Alaouite et leur mobilisation permanente derrière SM le Roi dans Son œuvre pour assurer le développement socio-économique durable du Royaume et la consécration des fondements d'un Maroc fort, prospère et moderne.

Elle a, par ailleurs, mis en avant la forte teneur du discours royal qui a tracé une nouvelle feuille de route où les préoccupations des MRE ont été placées au cœur des priorités de SM le Roi.

De leurs côtés, plusieurs ressortissants marocains se sont dits très heureux et très fiers de participer à de tels événements qui célèbrent l'une des journées les plus mémorables dans l'histoire du Royaume, ajoutant, dans des déclarations à la MAP, que ces rassemblements spontanés constituent aussi un moment unique pour exprimer leurs remerciements pour la haute sollicitude dont SM le Roi entoure ses fidèles sujets là où ils vivent et Son souci permanent d'être à l'écoute de leurs doléances et préoccupations.

LES MAROCAINS DE TORONTO NE SONT PAS DU RESTE

Dans le même élan mobilisateur et fédérateur, les membres de la communauté marocaine de Toronto et de sa banlieue a organisé un autre rassemblement les 25 et 26 juillet derniers pour célébrer dans la joie et la communion, la Fête du Trône, en présence de nombreuses personnalités marocaines et canadiennes.

Cette manifestation, organisée au Parc Sir Winston Churchill au cœur de la ville de Toronto, a permis aux membres de la diaspora marocaine établie dans la «Ville Reine», de célébrer avec grande fierté, en présence des amis du Royaume, l'histoire, les traditions marocaines et leur attachement immuable au Maroc et au glorieux Trône Alaouite.

Les milliers de personnes ayant répondu présents ont fait de cette célébration un moment inoubliable où plusieurs activités artistiques, culturelles et gastronomiques ont été au rendez-vous au cœur de la ville, le tout aux rythmes des chants de groupes de Gnawa.

Plusieurs personnalités et membres de la diaspora marocaine, notamment de confession juive, ont tenu à souligner, sur un ton unanime, leur fierté de venir partager ces moments dans un cadre convivial d'échange et de rencontres entre les Marocains résidant au Canada, d'une part, et entre les Marocains et les Canadiens de différentes origines, d'autre part.(MAP)



Bilan financier de la fête du Trône tenue au Parc Jarry le 2 août 2015

Le 13 août 2015, les organisateurs de la célébration de la fête du Trône, tenue le 2 août courant, ont présenté devant une cinquantaine de personnes, un bilan de cette activité qui a réuni plus de 35 000 personnes au parc Jarry de Montréal.

Ouvrant la rencontre, M. El Mahdi Ziani, co-coordonateur de l'événement à l'organisation duquel ont participé une trentaine d'associations et institutions à référentiel marocain, est d'abord revenu sur le lieu qui a accueilli la fête.

Le Parc Jarry, a-t-il souligné, est placé sous un moratoire qui en limite rigoureusement l'utilisation collective. «La dérogation dont nous avons bénéficié, a-t-il affirmé, est d'une part une marque d'estime pour notre pays d'origine le Maroc et, d'autre part, un acte de confiance des autorités municipales montréalaises à l'endroit des organisateurs de la célébration du 2 août dernier.

Et de souligner : "Nous avons le plaisir de déclarer que cette confiance était pleinement méritée puisque, malgré l'affluence exceptionnelle, aucun incident n'a été signalé par les autorités en charge de la sécurité du lieu. De même, grâce aux bénévoles qui dès la fin de la fête, ont procédé au nettoyage du parc, les lieux ont été

restitué en parfait état; Ce qui ne manquera pas de se répercuter favorablement sur l'image collective de la communauté des originaires du Maroc vivant à Montréal» a-t-il ajouté.

Une affluence de 35.000 corroborée par la police selon M. Ziani

Répondant à une question sur le nombre de participants, M. Ziani a répondu que l'évaluation a été faite par les organisateurs selon la méthode Corp. «Fait rare, a-t-il tenu à souligner, nos chiffres ont été corroborés par les services de police montréalais affectés à notre activité».

Prenant la parole à son tour, M. Rachid Najahi, cheville ouvrière de la célébration, a présenté le bilan financier de l'opération.

Un coût total de 19.000 \$

Selon M. Najahi, "Ce genre d'activité nécessite en moyenne 70 à 80.000 \$ de financement". Et de continuer :

"Grâce aux bénévoles, dont les artistes qui ont animé la fête, qui ont gracieusement offert leurs services,



nos dépenses n'ont pas dépassé 19.000 \$. Nos donateurs, essentiellement des entreprises et des commerces ethniques, et les recettes sur vente de produits sur site, nous ont rapporté environ 21 000 \$. Sur ce montant, une partie a été versée, comme le faisons à chaque occasion, à une œuvre caritative et le reste sera consacré à la préparation de l'édition 2016 de la Fête du Trône".

Interrogé sur l'absence de soutiens institutionnels à cette activité, M. Najahi a répondu : «Par principe,

nous considérons que la célébration de notre attachement à notre pays d'origine et à nos valeurs doit être spontanée. Cette spontanéité inclut principalement l'aspect financier, c'est pourquoi nous ne demandons aucun appui financier ni au Maroc, ni ici au Canada. La spontanéité est également de mise dans le volet animation culturelle et c'est pourquoi notre programmation fait appel exclusivement aux artistes marocains et maghrébins membres de notre communauté».

Source : Comité Organisateur

APRÈS LE DISCOURS DU TRÔNE, LA CHAÎNE TV MAROCAINE "AL OULA" CENSURE TOUT UN DÉBAT SUR LES MRE



Par Abdelkrim BELGUENDOZ
Universitaire, chercheur, spécialisé
en migration

Le dernier discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la Fête du Trône, le 30 juillet 2015, avait accordé une attention toute particulière au dossier stratégique d'intérêt national des citoyennes et des citoyens marocains résidant à l'étranger. De par les diverses interpellations qu'il a suscitées, et le suivi qui en est attendu, il mérite de larges débats sur les chaînes de télévision marocaines

Dans cet esprit, l'émission bimensuelle "Daïf Al Oula", avait programmé pour mardi prochain 18 août 2015, un débat sur le thème des Marocains résidant à l'étranger, avec la participation de responsables institutionnels, à savoir le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger, le ministère chargé des MRE et des affaires de la migration, deux acteurs (une femme et un homme) du tissu associatif MRE, et un chercheur en matière de migration, en l'occurrence l'auteur de ces lignes.

Témoignage.

A ce titre, je peux témoigner que le débat était préparé avec minutie et professionnalisme au niveau des axes sur le dossier MRE lié au dernier discours royal. L'animateur de l'émission, de par la maîtrise du sujet, acquise par une longue expérience médiatique en la matière en Bel-

gique, étant par ailleurs soucieux de l'équilibre au niveau de la composition du plateau, avec la présence d'intervenants à sensibilités différentes, ainsi que de hauts responsables du secteur MRE, en particulier le secrétaire général du CCME

Ce qui était attendu, c'était d'avoir un débat d'idées franc, responsable, serein, constructif, avec le respect des personnes, une réelle participation au processus de maturation de la réflexion sur les questions en suspens, et une confrontation des points de vue et des visions des un(e)s et des autres sur ce thème, qui concerne quelques cinq millions de nos compatriotes à l'étranger.

Samedi matin, 15 août 2015, j'ai reçu la bande annonce de l'émission avec son thème, qui avait été diffusée à grande échelle. Or en fin d'après-midi, grande fut ma surprise d'apprendre par l'animateur de l'émission, qui s'est excusé à titre personnel, que l'émission tant préparée, avec l'apport constructif de la plupart des intervenants, était supprimée "en raison de l'agenda électoral".

Interpellations de qui de droit

Cette décision prise au plus haut niveau de l'institution, voir même du pôle télévisuel, pose une série de questions : Pourquoi supprimer une émission alors que l'annonce du débat est déjà faite?

Cette manière peu professionnelle et nullement déontologique de procéder, n'enlève-t-elle pas toute crédibilité aux annonces et programmes futurs de la chaîne TV "Al Oula" ?

Le discours royal, dans son volet MRE, n'a-t-il pas sa place pour les plus hauts responsables de l'institution ?

En procédant de la sorte, ces responsables ne contribuent-ils pas à la marginalisation des 5 millions de Marocains vivant hors des frontières nationales, alors que le Souverain leur accorde une sollicitude particulière ?

Pourquoi, en collant sur ce point à l'agenda électoral, empêcher le débat sur la participation des MRE aux

élections communales et régionales en cours, en partant notamment de la décision avancée prise le 6 novembre 2005 par le Souverain, permettant aux nouvelles générations de MRE, de s'inscrire sur les listes électorales à l'intérieur du Maroc, à partir de critères facilitateurs, et de participer à toutes les élections à l'intérieur du pays? Cette grande réforme politique ne mérite-t-elle pas pour les censeurs de l'émission, d'être mise en exergue et voir comment améliorer la participation des MRE à ces élections communales et régionales en cours !?

Peut-on parler des prochaines élections pour la Chambre des Conseillers, sans évoquer le fait que les MRE ont été également exclus de la représentation dans cette chambre? En effet lors de l'élaboration du projet de refonte de la Constitution par la commission concernée, certains membres du CCME, ou proches de ses options, n'ont-ils pas exercé un lobbying pour qu'il n'y ait pas un collège électoral MRE, qui élirait à son tour des membres à la seconde chambre, en ayant par exemple un CCME élu !? On devine aisément qui s'oppose jusqu'à présent à cette démarche démocratique pour constituer le futur CCME et qui refusent le débat contradictoire.

Pourquoi empêcher le débat responsable et constructif sur les consulats, sur la manière de mieux faire participer les MRE aux instances consultatives ? Pourquoi s'opposer à une discussion sereine sur l'avenir du CCME et ce, en présence même du secrétaire général de l'institution, pour confronter les visions dans le cadre d'un débat démocratique ?

Pourquoi interdire d'aborder la question de la participation politique et de la représentation parlementaire des MRE, alors qu'il y a l'article 17 de la constitution, et que le discours du Trône 2015 a laissé la question ouverte ?

Pourquoi sur toutes ces questions et tant d'autres, empêcher des citoyens de s'exprimer librement et de manière responsable?

Protester contre ces agissements, ce n'est pas adopter une posture de victime, c'est revendiquer pleinement

nos droits constitutionnels. Et si certains maintenant, sur les réseaux sociaux, estiment que la mesure prise par Al Oula est une "mesure sage", pour ne pas diviser Aljaliya, la réalité est que l'auteur de ce jugement, a perdu toute crédibilité et "initiative" en la matière.

La peur du débat public

Pourquoi cette peur du débat public pluriel et transparent ? Pourquoi en fin de compte, céder à la pression d'un lobby qui agit depuis des années, en dépit de la Constitution et des choix démocratiques au plus haut niveau de l'Etat, contre la participation politique des MRE !?

Que pensent de tout cela, nos interlocuteurs avec qui on devait débattre?

Sont-ils disposés réellement à participer à une confrontation de vision ?

Que pense par ailleurs le président du CNDH (et du CCME) de cette violation flagrante du droit à l'information et à la liberté d'expression ?

Et si on interpellait également le ministère de la Communication?

Et la HACA dans tout cela !?

Bien sûr on est de simples citoyens, et on ne peut la saisir que si on est entre autre, une ONG d'utilité publique !

Par ailleurs, les hauts responsables du pôle télévisuel, peuvent-ils encore, dans le cadre de l'ouverture démocratique du nouveau Règne, et de la constitution rénovée de 2011, s'adonner en toute impunité à ce genre de pratiques ! ?

En attendant, et de toutes nos forces, : non, non et non, à la censure pratiquée par "Al Oula".!!!

“A moula nawba!” (Au suivant !), ou l’après discours du 30 juillet 2015



Par Mraizika Mohammed

(docteur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle...)

Le discours royal du 30 juillet est, sans conteste, un diagnostic implacable des états de service de l’institution consulaire. Il dévoile ses travers et souligne les méfaits de ses dysfonctionnements sur ses rapports avec les MRE. Mais, en même temps, ce discours ouvre une perspective ambitieuse devant l’institution pour se réformer et évoluer. Cette approche est salutaire. Il y a de la rigueur, de la pédagogie et de la prescription au sens de recommandation thérapeutique. La question est : étant donné que le remède et son administration relèvent du Ministère de tutelle, le traitement serait-il à la hauteur du défi, des attentes du Souverain et des aspirations des MRE ?

L’arbre ne doit pas cacher la forêt

Les MRE sont en interaction continue avec des services publics et officines privées de toutes sortes. Cette interaction est compliquée. Elle leur donne souvent de l’urticaire. L’institution consulaire, aujourd’hui dans l’œil du cyclone, n’est en fait qu’une pièce d’un grand puzzle. Ce puzzle est aujourd’hui sens dessus dessous.

C’est un fait. Si l’institution consulaire est décriée c’est parce qu’elle n’a pas su mettre dans ses rouages de la proximité et de la modernité (nouvelles technologies de l’information et de la communication), de la performance (qualité de l’accueil, gain du temps, rationalisation des procédures) et du sang nouveau (ressources humaines qualifiées).

C’est enfoncer des portes ouvertes que de dire qu’un consulat ne doit pas être le reflet ou la reproduction à l’étranger d’une «moqata’a». Un Consulat est le dépositaire de l’image du pays, de son drapeau et de ses symboles ; il est donc tenu de veiller à leur valorisation, à leur promotion et à ce qu’ils soient, en toute circonstance, respectés. Un Consulat c’est une plateforme de services tenue à la performance ; c’est l’interface entre les MRE et leur pays. Et c’est à travers la qualité des prestations offertes qu’ils y percevront l’évolution de l’administration nationale et mesureront l’intérêt que leur accorde leur

pays.

Au-delà, la fonction de Consul n’est pas une sinécure. N’est pas Consul qui veut. Le Consul est un élément clef dans les mécanismes de la diplomatie nationale au sens le plus noble du métier. Il a un rôle fondamental à jouer, au niveau de sa circonscription, dans tout ce qui touche à la « diplomatie culturelle », le partenariat institutionnel (municipalités, préfectures, décideurs, ONG, entrepreneurs).

Un Consul, centré sur sa personne et ses intérêts, enfermé dans son bunker (Consulat), coupé de son environnement est un Consul hors temps et hors contexte.

Au suivant...

Sans vouloir, outre mesure, «charger la barque », il serait juste de dire que le Consulat n’est pas le seul maillon faible de cette longue et lourde machine en charge des affaires MRE. D’autres pièces composent le puzzle. Ces pièces ne sont pas toutes à leur place et ne remplissent pas toutes leurs fonctions comme il convient, au grand désarroi des MRE.

Que penser et dire de ces nombreuses et tentaculaires officines qui sont, par la force des choses, en interaction avec les MRE, telles que la RAM, les Banques, les agences immobilières ou encore Western Union et Money gram?

Ne sont-elles pas des mammoths qui se sont engraisés grâce aux économies et transferts des MRE ? Quel est leur apport réel aux causes (culturelles, sociales et économiques) des MRE ?

Restons un instant sur la question des transferts de devises. La FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole), estime que les transferts de l’Europe vers les pays d’origine des migrants ont atteint 109,4 milliards de dollars en 2014. Cette manne financière est, certes, une bénédiction pour les économies nationales et une aide appréciable pour les familles des migrants. Mais, ces transferts constituent surtout une "mine d’or" pour Western Union (croissance annuelle de 10%) et ses deux principaux conquérants, Travelex et Money gram. Les ponctions prélevées par ces opérateurs sur les transferts de devises des migrants sont excessives (15 % en moyenne pour 140 euros envoyés), sachant que des commissions de 12,5% représentent (selon les experts financiers) entre 10 et 15 milliards de dollars par an.

Des experts de la Banque mondiale estiment « qu’une baisse de 5% seulement du coût de ces transactions permettrait d’augmenter de 3,5 milliards de dollars par an les sommes envoyées par les immigrés à leurs familles ». La minorisation de ces commissions apparaît, par conséquent, comme impérative et nécessaire.

Ne sommes-nous pas dans ce cas de figure face à un gigantesque abus de position dominante ? Rien qu’en 2014, les transferts de devises des MRE ont atteint 6,2 milliards de dollars. Ne seraient-ils pas gagnants si la dite baisse de 5% est appliquée à leurs transferts ? Que pense faire le gouvernement marocain pour capter ces sommes ?

La RAM et toujours la RAM...

Prenons un autre exemple, celui de la RAM, pour illustrer l’abus subit par les MRE dans le domaine du transport aérien. La RAM, avec une trentaine de destinations desservies (+ de 26 pays), s’impose aujourd’hui comme un opérateur majeur, notamment sur le Maghreb et le marché africain (l’évolution enregistrée au mois de mai 2014 est de + 48%). Elle a enregistré ces deux dernières années d’importants bénéfices :168 millions de dirhams en 2013 et 183 millions de dirhams (17 millions d’euros) pour 2014 (soit une hausse de 9,3 %).

Rien d’étonnant car la RAM est la Compagnie qui ponctionne le plus ses clients, à leur tête les MRE. Son offre est la plus chère qui soit, avec en prime des tracaseries et des « ratés » (retards, pannes, perte de bagages, accueil déplorable...) à répétition. Tout cela au détriment de l’image de la Compagnie aujourd’hui ternie, pour le bonheur des Low-cost qui ont progressé de 25% (selon le PDG de la RAM).

On est donc bien loin des déclarations et promesses tenues au mois d’avril 2013 à Paris, à l’occasion de la signature d’une Convention censée apporter des avantages aux MRE. L’offre était alléchante : 40.000 sièges à bons prix, un produit sous le nom d’Omra «... pour les pèlerins désirant se rendre à la Mecque au départ de l’Europe avec un séjour au Maroc avant le départ vers les Lieux Saints »annonçait fièrement le Ministre des MRE, A. Mazouz, l’un des signataires de la Convention.

Dans les faits, cet élan de générosité de la RAM n’a pas fait long feu. Loin de franchir avec cette Convention un "nouveau pas" vers le renforcement de sa relation avec les MRE » comme le prétendait Mr Zouiten, la RAM s’acharne à les écœurer. A Orly, à New York, à l’aéroport de Trudeau (Montréal), en pleine période estivale, des MRE excédés et fatigués crient leur colère et appellent à son boycott.

Quant aux Banques marocaines, c’est une autre paire de manches. Ces Banques ont déployé depuis des décennies de véritables stratégies en vue de « canaliser et de capter » les fonds des MRE. Leurs comptes sont au beau fixe.

Mais, qu’offrent-elles aux MRE au retour ? Ont-elles développé des mécénats culturels, une assistance aux associations ou offert des bourses d’études pour les plus défavorisées des familles MRE ? Répondent-elles présent lorsqu’elles sont sollicitées pour le rapatriement des corps des plus démunis d’entre eux ... ?

Quid de leur aide et encouragement aux MRE porteurs de projets économiques. Si les MRE attribuent en général les principaux obstacles à leur investissement dans leur pays à l’administration (lourde et compliquée) et au phénomène de la corruption et du clientélisme, ils pointent aussi du doigt les difficultés dues à l’accès au financement du fait d’un « système bancaire peu compétitif car peu tourné vers les entreprises ».

Assainir ce secteur c’est assurément débloquer des situations inextricables et

encourager l’investisseur MRE à plus d’initiatives économiques et entrepreneuriales. Sinon comment peut-on inverser les tendances ? 10% seulement des transferts MRE sont destinés à l’investissement, alors que 20% vont vers des comptes d’épargne et le reste, 70%, est capté par la consommation.

Il serait aussi pertinent de regarder ce qui se passe du côté de « MDM INVEST » (Fonds de promotion des investissements des Marocains Résidents à l’Etranger) et autres dispositifs censés apporter aide et assistance à l’investisseur MRE.

L’autre point de friction et de contrariété pour les MRE est représenté par une pléiade d’agences immobilières. Ces agences ne sont t’elles pas devenues des lieux de l’abus et de l’escroquerie même (vente d’appartements virtuels) ? Leurs exactions et leurs animateurs ne méritent-ils pas d’être vigoureusement sanctionnés ?

Les spoliations des biens MRE sont légion, mais tout le monde fait semblant de les minoriser. L’affaire est grave. Il suffit de relever le nombre de plaintes déposées devant les tribunaux marocains, de lire les lettres de doléances et les témoignages poignants pour se rendre compte de l’ampleur des drames et des abus que ces officines font subir aux MRE.

A bon entendeur...

Le gouvernement ne peut aujourd’hui, sous aucun prétexte, tenter de « noyer le poisson » en centrant toute l’attention sur les Consultats. Il ne peut surtout pas, après le discours royal du 30 juillet, loucher ou sortir avec des *mesurettes*.

Identifier le mal ne suffit pas à l’éradiquer. Il faudrait observer le protocole jusqu’au bout : prescrire le remède, l’injecter et veiller à ce qu’il ne provoque pas d’effets secondaires. C’est important

Il est plus que jamais nécessaire d’entreprendre, avec la rigueur et l’audace qui s’imposent, une réforme globale visant l’assainissement de tous ces secteurs qui constituent autant de « chemins de croix » pour les MRE.

Certes. La tâche n’est pas aisée ; ce n’est pas seulement une affaire d’organisation. C’est plus grave que cela. Ces officines sont des milieux où les mots lobbying, passe-droit et chasses gardées ont tout leur sens. Et si on décidait, avec toute la bonne volonté du monde, de leur appliquer la démarche pédagogique et thérapeutique promue par le discours royal du 30 juillet, il faudrait des tonnes de doses de vaccin.

Mais, comme le conseille si bien le proverbe, « qui ne tente rien n’a rien », cela vaut la peine d’essayer de dégraisser et d’alléger ce mammoth, qui s’alimente des économies et transferts des MRE, mais, ingrat qu’il est, il leur manque de respect et de reconnaissance. L’alléger c’est donner plus de fluidité, de clarté, de proximité, de rationalité, d’efficacité à tout le système en charge des affaires MRE.

N’est-il pas là le vrai sens du discours royal du 30 juillet ?

Que Dieu bénisse le Souverain.

على ضوء خطاب العرش التاريخي من أجل منظور استراتيجي
لتدبير قضايا مغاربة العالم

خص جلالة الملك في الخطاب الملكي لعيد العرش لسنة 2015 المغاربة القاطنين بالخارج بعناية خاصة واحتلت قضاياهم وانتظاراتهم حيزا كبيرا في مناسبة لها رمزية سياسية ووطنية خاص، وتناول خطاب العرش لسنة 2015 كاحد الخطابات القوية ملف هذه الفئة من المغاربة بلغة استشرافية، يعكس منظورا استراتيجيا في تدبير ملف المغاربة القاطنين بالخارج.



الأستاذة نزهة الوفي، باحثة علوم الاجتماع والهجرة ونائبة برلمانية

توجهات الملك كانت واضحة وتقريرية، ويجب أن تترجم إلى قرارات نوعية ومهيكلية، وقادرة على معالجة الاختلالات التي لم تعد قابلة للتأجيل لعدة أسباب سنجمها في عناصر مؤطرة تحتاج لفهمها إلى تدبير هذا الملف الوطني والحيوي والذي يحظى بعناية ملكية سامية متميزة دائمة:

العنصر الأول: المتغيرات الديمغرافية والسوسيوثقافية والاقتصادية العميقة التي يعرفها جسم مغاربة الخارج:

في أقل من أربعة عقود عرف المغاربة القاطنين بالخارج متغيرات ديمغرافية وسوسيوثقافية عميقة تتجلى في:

1. التزايد الديمغرافي الملحوظ حيث أن عدد المغاربة القاطنين في الخارج وصل إلى 4 ملايين ونصف مغربي مقيم بالخارج، حسب إحصائيات مديرية الشؤون القنصلية والاجتماعية. DACS و6 ملايين باحتساب المجنسين والمقيمين بشكل غير قانوني.

2. عولمة الهجرة المغربية حيث أنها تجاوزت الحدود الأوربية لتغطي القارات الخمس.

3. التآنيث البارز حيث أن 52 بالمائة من مغاربة الخارج إناثا والتشبيب المتزايد بحيث أن أكثر من 70 بالمائة من مغاربة الخارج لهم أقل من 45 سنة، حسب دراسة الحسن الثاني 2013.

4. تصد المغاربة قائمة الوجود الإسلامي في كل البلدان الأوربية، والتحويلات العميقة في تمثلات الهوية والثقافة والدين مع ارتفاع نسبة اختراق المد المتطرف للشباب المغربي بالخارج و عوامل أخرى منها أساسا التجدر المتزايد التوجه نحو الاستقرار النهائي في بلدان الإقامة (مع بروز الجيلين الثاني والثالث والرابع للمغاربة الذين ولدوا وترعرعوا خارج بلدانهم الأصلية فضلا على مسار التوطن في بلدان الإقامة).

5. تحول في البنية السوسيو مهنية للجالية المغربية حيث عرفت تحولا نوعيا على امتداد السنوات، إذ يمثل أصحاب الكفاءات العالية في ميادين مختلفة حسب

الخارج، في المؤسسات الإستشارية، وهيئات الحكامة الجيدة، التي يحدثها الدستور أو القانون) يراد منه أن تكون الهجرة المغربية في مركز اهتمام هذه المؤسسات المعنية بالحكامة المؤسساتية، ومن شأن تفعيل هذا التوجيه الملكي أن يمتص ضعف الإستجابة لإحتياجات أكثر من 15 بالمائة من المغاربة، فالجواب الملكي واضح كمدخل للمعالجة وهو إشراك المغاربة المقيمين بالخارج في وضع السياسات العمومية الخاصة بقضاياهم واهتماماتهم في ظل ثوابت الأمة، وإدماج الخبرة المغربية بالخارج بالمؤسسات التي رأت النور دستوريا بوثيقة 2011 تعزيزا للهوية والمصلحة العامة والتنمية. هذا يحيلنا على نقاش برلماني دار بمجلس النواب حول تعديل مهم تقدمت به أغلب الفرق البرلمانية يقضي بإدماج المغاربة القاطنين بالخارج كمكون سادس بالمجلس الإجماعي والإقتصادي والبيئي على سبيل المثال هذا التعديل

النيابي كان له وقع جيد لدى مغاربة العالم ووجب أن يستدرك ذلك التقصير في النقاش حول القوانين المنظمة للمؤسسات الأخرى فيما تبقى من الولاية التشريعية، ومن جهة ثانية بإضفاء البعد المؤسساتي لعلاقة مغاربة الخارج ببلدهم ضرورة تفرصها حجم التحديات والإكراهات وكذلك ضخامة الفرص التي يمكن أن يستثمرها المغرب بوجود ستة ملايين من المغاربة قرابة الثلثين من الأجيال الصاعدة شبابا ونساء وهذا ما يؤكد باحثون في الهجرة كأمثال عمر السيد (1933-1998) الذي تؤكد أبحاثه في دراسة ظاهرة الهجرة والإكراهات المتعلقة بها على ضرورة إيلاء أهمية خاصة بعلاقة المهاجرين بالبلد الأصل والأخذ بعين الاعتبار البلدان التي ينحدر منها المهاجرون والعلاقات المتعددة الأشكال التي يحافظون عليها.

العنصر الرابع: مطالب مستعجلة:

إذ نؤكد على أهمية المكاسب التي حصل عليها مغاربة الخارج على مستوى المقننات الدستورية يجب التنبيه إلى أن تطوير الأداء العمومي لتدبير شؤون وقضايا مغاربة العالم يتم عبر مدخل أساسي يتمثل في بناء رؤية وإستراتيجية وطنية طويلة المدى، تتطلب ضرورة تطوير العمل المؤسساتي المشترك، وهذا يفترض أن تكون لدينا إستراتيجية وطنية منبثقة عن رؤية واضحة المعالم كما هو في جميع القطاعات الحيوية والتعجيل بإخراج الإستراتيجية الوطنية لصالح الجالية المغربية المقيمة بالخارج في أفق 2030 لماكبة الإحتياجات والمطالب المستعجلة بتدابير وآليات جديدة ونهج سياسة أكثر وعيا بالتحديات الجديدة وحلول مبدعة من أجل التعامل مع الظروف الحياتية للمهاجرين المغاربة خلال تواجدهم بأرض الوطن بالشكل الذي يراعي ويخدم حجم الإكراهات الاجتماعية والقانونية المفروضة عليهم بالمهجر خاصة في القضايا التالية:

أولا: قضايا الطلاق والنزاع الأسري:

اليقظة الملكية نبهت إلى ملفات مستعجلة دقيقة مجال القضاء وقضايا الأسرة والتي تستوجب إتخاذ تدابير وآليات جديدة وفق المقننات الدستورية الجديدة، الفصل 16، وتناسب الأوضاع القانونية الجديدة لمغاربة العالم فكما أن هناك حاجة لضمان استمرار الروابط الوطنية بأبنائه في المهجر، من خلال البحث عن سبل تمكن من ضمان الهوية الوطنية، مع استيعاب الوضعيات القانونية الجديدة للمغاربة بالخارج، فالمفروض أن تيسر الوسائل ليبقى مغاربة الخارج مرتبطين في حل إشكالاتهم بالمدونة خاصة مع إنفتاح المشرع على هذه

دراسة البنك الدولي أكثر من 17% من مجموع مغاربة العالم مما يجعل المغرب حسب البنك الدولي يصنف في المرتبة الثالثة عالميا بالنسبة لهجرة الأدمغة.

6. المساهمة الاقتصادية لتحويلات مغاربة العالم حيث تمثل حوالي 7% من الناتج الداخلي الخام، وتشكل أول مورد للعملة الصعبة، وتحتل مكانة مهمة في ميزان الأداءات والموازنات. بلغت 29,10 مليار درهم متم يونيو 2015 مقابل 27,72 مليار درهم خلال نفس الفترة من سنة 2014.

7. بروز فئات تعيش في أوضاع اجتماعية واقتصادية هشة خاصة من النساء والأطفال في ظل الأزمة الاقتصادية الراهنة أن تداعيات الأزمة تلاقية اقتصادية التي تتفاقم يوما عن يوم حيث سجلت البطالة بإسبانيا في صفوف الجالية المغربية أعلى نسبة بين الجاليات الأجنبية بـ 50.7 بالمائة سنة 2012، و 123 ألف مهاجر مغربي و 65 ألف مهاجرة مغربية في حالة بطالة لأكثر من سنة خلال 2011 في إيطاليا، حيث أن الجالية المغربية ISTAT سجلت تقارير رسمية تضررت من تبعات الأزمة المالية الاقتصادية بالمقارنة مع باقي الجاليات المقيمة في هذا البلد. فقد انخفض معدل النشاط لدى الذكور من 79.3 بالمائة في 2010 إلى 75.2 بالمائة في 2011.

بالموازاة مع هذه المتغيرات فإن هناك المحافظة على علاقات وجدانية وعاطفية قوية ومن لدن الشباب من الأجيال الصاعدة مع المغرب، يتم التعبير عنها بأشكال عديدة: العودة المكثفة خلال فترات العطل، ارتفاع المبلغ الإجمالي للتحويلات المالية (بلغت 29,10 مليار درهم متم يونيو 2015)، انخراط منات الجمعيات والكفاءات في مشاريع التعاون مع البلد الأصل.

العنصر الثاني: تراكم النقص في تدبير

ملف الهجرة المغربية

أهمية التوجهات الملكية تكمن في التنبيه إلى المفارقة بين الجهود المبذولة في العشرية الأخيرة حيث أن المغرب لم يستطع إستدراك النقص الحاصل فيما يخص الإستجابة لإحتياجات ومطالب مستعجلة عديدة، ورهانات إستراتيجية ومصالح حيوية سواء بالنسبة لهذه الفئة من المواطنين أو بالنسبة للمغرب وبالتالي لم يستطع أن يواكب هذه المتغيرات العميقة من طرف الحكومات المتعاقبة.

العنصر الثالث: تداخل وتعدد الأدوار

فيما يخص المعنيين بهذا الملف فالهندسة المؤسساتية لمتعددة الأطراف: الوزارة المكلفة بالجالية المغربية ووزارة الخارجية والتعاون ووزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية ومجلس الجالية المغربية المقيمة بالخارج ومؤسسة الحسن الثاني للمغاربة القاطنين بالخارج، بالمقابل ثمة إخفاق في تطوير حكامة مأسسة قائمة الوجود تحيط بإشكالات الهجرة المغربية وتطويعها من إكراهات إلى فرص للمغرب الذي يعيش مرحلة انتقالية تعاش فيها مخاضات النشأة والتبلور والتحول في موضوع حوكمة السياسات العمومية بشكل عام، والهجرة المغربية بشكل خاص وتقديم أجوبة ملموسة سواء على مستوى مطالبها المستعجلة أو على مستوى انتظاراتها الإستراتيجية، لهذا كان التوجيه الملكي للحكومة والبرلمان واضحا بتفعيل الفصل 18 للدستور الذي ينص على ضمان مشاركة أسع للمغاربة القاطنين بالخارج (تعمل السلطات العمومية على ضمان أوسع مشاركة ممكنة للمغاربة المقيمين في

الفئة من المومطين والتفكير في الشباك الوحيد ومراكز استقبال خاصة للنساء المهاجرات المعنفات المتخلى عنهم....

ثانيا: التعجيل بفق البلوكاج الحاصل فيما

يخص تسجيل الأبناء بالحالة المدنية والتوجيه الملكي ركز على مفهوم المرونة فالمفروض أن يترجم القضاء الأسري المغربي الإرادة التشريعية والتعامل بمرونة مع موضوع تنفيذ الأحكام الأجنبية في المادة الأسرية، وحل إشكالية الأطفال المنتزعين من أسرهم بدواعي متعددة مع الإرتفاع المسجل في هذه المعاناة: 2000 إيطاليا/ 800 إسبانيا... وقضايا الحضانة وإكراهاتها الواقعية، وما تثيره من صعوبات قانونية قد تفرز بعض الأوضاع الاجتماعية المأساوية خاصة بالنسبة للنساء.

ثالثا: الإدارة القنصلية الرقمية: وفي هذا

الإطار لا بد من الربط الرقمي بين مركز تتبع وتحليل الشكايات المحدث بمقتضى المادة العاشرة من المرسوم رقم 3.98.385، الصادر بتاريخ 23 يونيو 1998، المتعلق بالتنظيم الهيكلي لوزارة العدل مع الأجهزة القنصلية بالخارج وإحداث مصلحة خاصة بشكايات مغاربة الخارج بوزارة العدل هدفها التوصل والتنسيق والولوج الرقمي من طرف مغاربة العالم من أجل تتبع وتواصل مباشر من لدنهم لتخفيف معاناتهم في تتبع قضاياهم بالمحاكم ولعل الإطار هو مشروع وزارة العدل الرقمي الذي ينبغي أن تكون لهم فيه الأولوية في تقريب الخدمات. ثم أن يعمل المشرع على تكيف مضامين المدونة مع واقع هذه الفئة من المواطنين. فضلا على تطوير وتوسيع عمل القضاة والعاملين بالمحليين بقنصليات وسفارات المملكة بالخارج وتسهيل الإجراءات بالسفارات والقنصليات من أجل تطبيق مقتضيات مدونة الأسرة على أفراد الجالية المغربية المقيمين بالخارج تطبيقا سليما وملائما لظروفهم و إحتياجاتهم وتوحيد مناهج العمل بمختلف السفارات والقنصليات. ثم النظر في تحيين مجموعة من الإتفاقيات وإبرام أخرى جديدة مع دول الخليج مثلا ولا بد أن يعزز هذا الورش بتدعيم الشراكة مع المجتمع المدني بالخارج

رابعا: لجنة بين وزارية لإنهاء ما أصبح

يتهدد ممتلكات مغاربة العالم من سطو عن طريق التزوير، فارتقاع عدد ضحايا النصب والاحتيال من المهاجرين المغاربة على ممتلكاتهم يعد ناقوس خطر يهدد ويربك مسار علاقة جذب دائم لمغاربة العالم بارضهم، حماية حقوقهم العينية اليوم واجب وطني لما له من تأثير سلبي على الأجيال الصاعدة.

خامسا: التأطير الديني والثقافي: مع

المطالب المتزايدة للمغاربة المقيمين في الخارج فيما يخص التأطير الديني يفترض العمل وفق مقاربة تشاركية ومندمجة على تطوير وتنويع وتوسيع برامج التربية والتأطير الديني وتعليم اللغتين العربية والأمازيغية والبرامج الثقافية للمغاربة القاطنين بالخارج بالنظر إلى الإحتياجات العاجلة والتهديدات الواقعية المحيطة بالهوية الدينية والثقافية المعتدلة للمغاربة القاطنين تنزيلا للفصل 16 من الدستور.

ونختم مقالنا بواجب تعبئة الكفاءات المغربية بالخارج والعمل على توفير جميع الوسائل والآليات الكفيلة بانبثاق جيل جديد من الإستثمارات للمغاربة المقيمين بالخارج، وتعبئة الكفاءات الوطنية المهاجرة وتوظيف مداركها العلمية والمهنية لدعم إدماج المغرب في اقتصاد المعرفة العالمي.

C'est Wolfgang Schäuble, le ministre des Finances d'Angela Merkel, qui depuis le début de la crise ne lâchera rien dans les négociations de la dette grecque.



Par Mustapha Bouhaddar

Son intransigeance face à Syriza, a poussé certains journaux grecs à le caricaturer en le représentant dans leurs journaux en uniforme nazi dans un camp de concentration proposant de faire des Grecs du savon ou de l'engrais.

Ce n'est pas flatteur pour ce ministre qui est contre la montée de l'extrême droite en Allemagne et dans le reste des pays européens. Schäuble a quand même été victime il y a quelques années d'un déséquilibré qui lui a tiré trois balles lui sectionnant la moelle épinière, et il est depuis sur une chaise roulante.

Comme le rapporte le site « enwes.com », « Alexis Tsipras et le ministre des Finances, Yanis Varoufakis s'étaient alors distancés du journal. Cette dernière provocation ne devrait pas arranger les relations entre Berlin et Athènes, traditionnellement tendues mais pour le moins délétères depuis l'élection du gouvernement grec, fin janvier. Pour Athènes, Wolfgang Schäuble est avec Christine Lagarde, la directrice générale du FMI, le premier responsable de l'échec des négociations entre la Grèce et ses créanciers.

Soutenu par ses pairs européens, le ministre allemand s'est illustré par son intransigeance. Toute la question est de savoir s'il continuera à traiter avec le flamboyant Yanis Varoufakis, qui a annoncé sa démission après la victoire du «non» au référendum. La consultation populaire invitait les Grecs à se prononcer pour ou contre les dernières propositions des créanciers qu'Alexis Tsipras juge humiliantes.

Il faut savoir que François Hollande

est l'une des rares personnes à avoir défendu la Grèce. On le comprend bien, car pour renflouer la dette grecque, chaque contribuable français a dû mettre de sa poche plus de mille euros. Si la Grèce sortait de l'Europe, la France aurait du mal à récupérer ses sous.

Comme l'a bien analysé Jacques Sapir dans un article sur la crise grecque paru le 22 juillet 2015, « Le diktat arraché à la Grèce par L'Eurogroupe et la Commission européenne est une tragédie pour la Grèce. Cet accord ne règlera rien et va même empirer la crise que la Grèce connaît. La dette de la Grèce n'était pas soutenable en 2010. Elle ne l'était pas en 2012. Elle ne l'est toujours pas après ce diktat. La solvabilité du pays n'est nullement assurée car la viabilité de l'économie n'est pas assurée. Ici se trouve une évidence niée par les négociateurs de Bruxelles ; qu'un pays ne peut rembourser que ce que son économie lui permet.

En fait, c'est même l'inverse qui apparaît le plus évident, car les mesures imposées dans ce diktat, combinées avec les conséquences de la politique de la Banque Centrale Européenne, vont aggraver la crise économique en Grèce. Mais, les conditions qui ont entouré ce désastre ont des conséquences qui dépassent la Grèce. Nous assistons aujourd'hui au naufrage de la social-démocratie européenne et à un moment charnière pour ce que l'on appelle la gauche radicale.

D'après « Libération » du 28 juillet 2015, « de nouvelles réformes sont attendues de la part des autorités grecques pour permettre un déboursement de la part du Mécanisme européen de stabilité », avait averti la Commission européenne mercredi, après que la Grèce a déjà voté dans l'urgence, en juillet, deux premiers volets de mesures.

Le gouvernement grec n'entend pas aller plus loin pour l'instant. «L'évocation de nouvelles réformes ne procède ni de l'accord du 13 juillet (...) ni des discussions actuelles avec les institutions», selon le ministère.

Autant dire que le ministre des Finances d'Angela Merkel qui dit non à tous les compromis, n'est pas sorti de l'auberge.

Appel du Centre Communautaire Al Bayane sis au : 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

Le Centre communautaire islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) offre ses services au sein de la communauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services :

- Dépannage Alimentaire;
- Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
- Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
- Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.
- Différentes activités pour les adultes et ainsi que pour les jeunes;
- Aide spécial fournis aux jeunes, femmes, ainés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrants en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel a l'adresse suivante:

cci.al.bayane07@gmail.com



Vous êtes une association à but non lucratif et vous voulez faire connaître vos activités ?

Envoyez-nous vos communiqués au plus tard le 27 du mois. Nous nous ferons un plaisir de les publier !

C'EST GRATUIT, PAROLE DE MCE !

Vient de paraître...

L'intégration économique maghrébine. Un destin obligé ?



Sous la direction de *Camille Sari et Abderrahmane Mebtoul*
ISBN 978-2-343-04042-4, 471 pages, 46,50 euros

AU SUJET DU LIVRE

Le Maghreb est la seule région du monde qui n'est pas intégrée, bien qu'elle soit la plus homogène du point de vue sociologique, linguistique et culturel. Les peuples de cette région ont témoigné et témoignent de leur attachement à l'union.

Les auteurs de cet ouvrage, par la diversité de leurs origines, la richesse de leurs formations et leurs parcours, ont tenté d'aborder tous les aspects qui entourent la construction maghrébine : l'histoire, la sociologie, le droit, les institutions, les problèmes sociaux, l'immigration, les aspirations de la jeunesse, la relation avec l'Union européenne, les réglementations commerciales et douanières et, bien entendu, l'économie et la monnaie.

Les défis sont nombreux et les obstacles ne sont pas à négliger. L'irrationnel, l'archaïsme, la défense des privilèges de certains clans au pouvoir, les lobbys anti-union, la non-prise en compte des aspirations populaires, sont les ingrédients d'un immobilisme anachronique à contre-courant de l'histoire.

La mondialisation nous réserve de mauvaises surprises et les ressources minières ont une fin. Il est dans l'intérêt de cette région de relancer son développement économique et social par la création d'une Communauté économique maghrébine.

Notre ouvrage collectif se veut à caractère scientifique et plein d'audace sur le plan intellectuel car émanant de la volonté de ses auteurs de s'exprimer librement, sans répondre à la commande d'une instance

gouvernementale ou d'une quelconque institution nationale ou internationale.

L'objectif est de susciter le débat et d'alimenter la réflexion de tous ceux qui s'intéressent au destin maghrébin.

Docteur Camille SARI, président de l'IEMEP, professeur des

Docteur Camille Sari, président de l'IEMEP, professeur des universités, conseiller en commerce international, chercheur à l'UQAM, éditorialiste de radios et télévisions.

Docteur Abderrahmane Mebtoul, expert international, professeur des universités, expert international, membre du club Europe/Maghreb.

SOMMAIRE :

PREMIERE PARTIE

LES ECONOMIES MAGHREBINES EN QUETE D'UN MODELE DE DEVELOPPEMENT

Abderrahmane Mebtoul & Gilles Bonafi - Bilan des économies maghrébines

Achraf Ayadi - La transition économique en Tunisie : endettement, politique budgétaire et monétaire

Ahmed Youra Ould Haye - Economie de la Mauritanie : opportunités, défis et perspectives d'avenir

Camille Sari - Ce que je propose pour la construction d'une Libye moderne

Boualem Aliouat - Développement algérien et réseaux d'innovation au Maghreb : enjeux, difficultés et propositions en préalable aux espaces économiques régionaux Camille Sari : Entretiens sur la situation économique algérienne

Cherif Bouabdesselam - Mon

aventure de manager à Sonatrach

Abdelatif Fekkak - Forces et faiblesses de l'économie du Maroc

Bentahar Mohamed & Houria Zaam - L'entrepreneuriat féminin au Maroc : réalités et perspectives.

Chafik Bakour - Croissance, emploi et pauvreté au Maroc (1999 - 2010). État des lieux, évolution, contraintes et recommandations

Chérif Bouabdesselam - Le management d'entreprise dans les pays du tiers-monde

Nacer Ben Zina - Le problème du chômage dans les pays maghrébines

Loick Menvielle & Nadine Tournois - Tourisme et tourisme médical : un an après le printemps arabe, quel avenir pour le Maghreb ?

Inès Bonafi - La grande distribution en Algérie : les leçons du passé

DEUXIEME PARTIE

L'INTEGRATION ECONOMIQUE MAGHREBINE : VOIES ET DEFIS

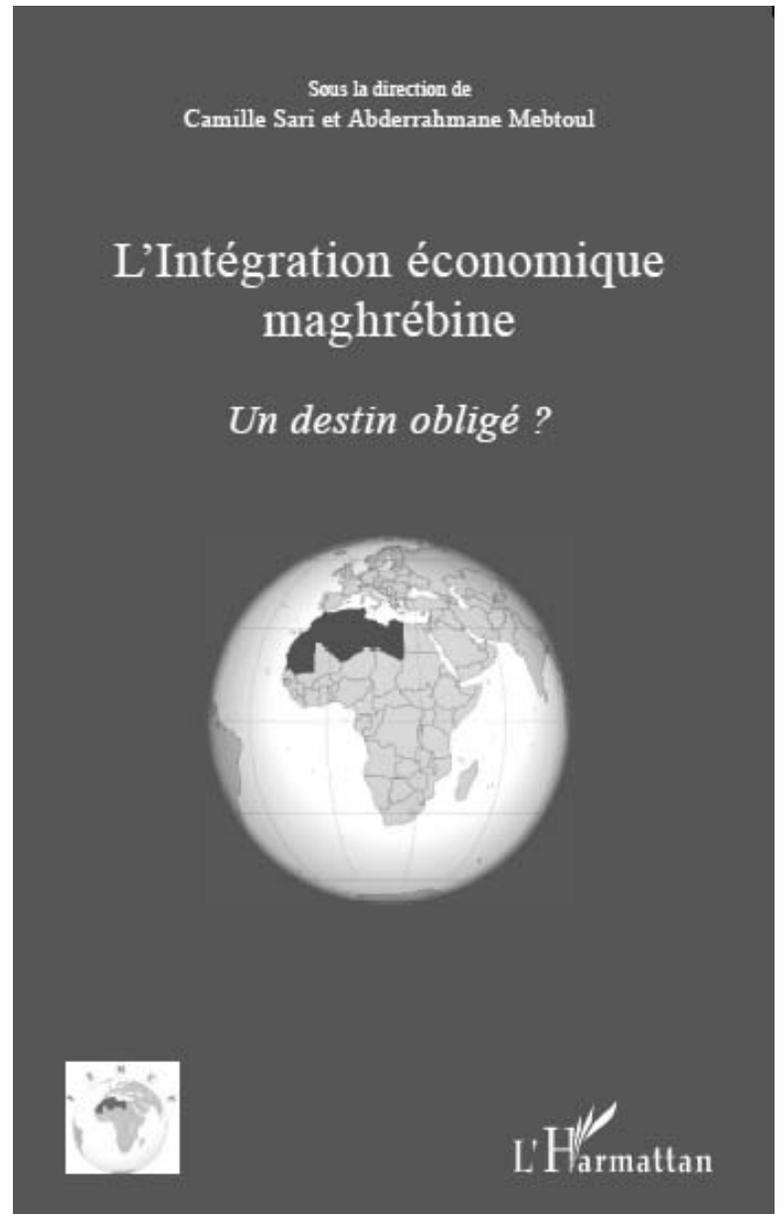
Camille Sari - Printemps arabe : quelles conséquences économiques ?

Abderrahmane Mebtoul & Bouchama Chouam - Les défis majeurs de l'union du Maghreb arabe face à la crise financière mondiale

Camille Sari - Une monnaie commune au service de la communauté économique maghrébine

Mourad Goumiri - Le Maghreb de la symbolique marchande aux frontières ?

Abderrahmane Mebtoul - L'intégration du Maghreb, entre le



rêve et la réalité

Abdelkader Djeflat - Economie de la connaissance, emploi et intégration : analyse et perspectives pour les pays du Maghreb

Farid Yaïci - Etude sur le projet de création d'une CEM (communauté économique maghrébine)

Gilles Bonafi - Le grand Maghreb doit développer son modèle économique

POUR PLUS D'INFOS SUR LE LIVRE ET SUR SON ACQUISITION :

Service Promotion - Diffusion
Editions L'Harmattan - 5 Rue basse des Carmes- 75005 Paris

Tél 01.43.29.71.15

COURRIEL

harmattan.mediterranee@harmattan.fr



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Vient de paraître...

Credit Rating Governance. Global credit Gatekeepers



Par Ahmed Naciri, PhD et CPA



Les agences de notation de crédit jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans le fonctionnement du système financier moderne. Lors de la récente crise financière leur puissance et leur fiabilité ont été cependant sérieusement remises en question.

Ce livre examine la gouvernance des agences de notation de crédit, telle qu'elle exprime par leur capacité à émettre des no-

tations de crédit qui seraient aussi bien fiables qu'équitables et éthiques.

Ce livre identifie un certain nombre de carences dans le système de notation de crédits, allant l'excessive marge de rentabilité facturées par les agences de notation à leurs clients, jusqu'à la faiblesse de leurs systèmes de contrôle interne en passant par leur modèle d'affaire favorable à l'épanouissement des conflits d'intérêt, ou leurs méthodologies inadéquates à l'évaluation du risque de crédit, ou même à l'oligopole qu'elles imposent au marché de crédit qui fait d'elles les portiers du marché mondial du crédit.

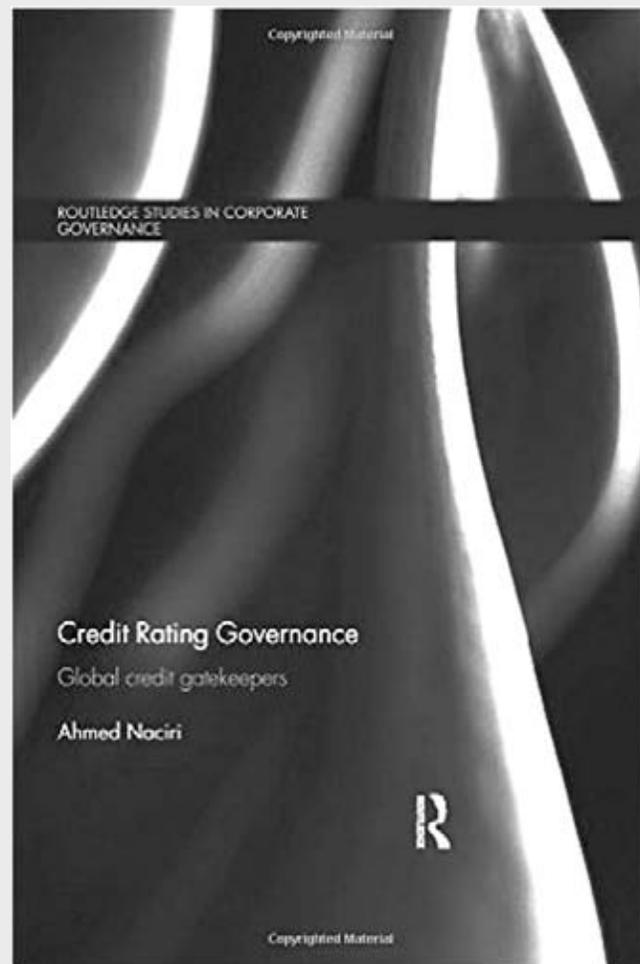
Un simple geste de déclassement de notation de leur part peut aujourd'hui faire basculer tout un pays dans la crise et l'instabilité.

AU SUJET DE L'AUTEUR

Ahmed Naciri, PhD et CPA, est professeur à l'École des Sciences de la Gestion de l'Université du Québec à Montréal et collabore avec de nombreuses universités à travers le monde.

Président fondateur du Centre international pour la gouvernance et détenteur du prix d'excellence de l'Association canadienne des sciences administratives, il est internationalement reconnu en matière de gouvernance et qualité de l'information et conseillé divers gouvernements et institutions y compris la Commission des valeurs mobilières des États Unis, la SEC.

Ses travaux ont fait l'objet d'une dizaine de livres publiés par des éditeurs de renommée internationale, tel Routledge Francis Taylor et d'une soixantaine d'articles dans des journaux de premiers plans.



Par Dr Camille Sari



AVIS DE PARUTION

Édition - Diffusion
5,7 rue de l'École Polytechnique
75005 PARIS
www.editions-harmattan.fr



MONNAIE ET FINANCE
Du boom au krach

Camille SARI

ISBN : 978-2-343-04601-3 • 28 € • 274 pages

Les fortes fluctuations des monnaies, des actifs financiers et des matières premières interpellent et en même temps inquiètent de par leur ampleur et leurs conséquences. La flambée des bourses internationales depuis septembre 2012 et leur chute en octobre 2014 ont de quoi désorienter les experts les plus influents. Les errements des banques, des hedge funds et autres institutions financières se poursuivent malgré la crise de 2008. Les États-Unis mettent en œuvre des politiques non coopératives et égoïstes alors que les pays européens, qui s'obstinent dans des choix budgétaires « austéritaires », s'enfoncent encore davantage dans une crise économique qui jette des millions d'Européens dans les affres du chômage. Incapable de brider une finance, dont le seul objectif est le gain à court terme, les États déclarent leur impuissance face aux forces des marchés. Preuve en est, les textes contenus dans cet ouvrage ont prédit les évolutions récentes des économies mondiales, ainsi que les dysfonctionnements des marchés monétaires, de change, financiers. Ils ont alerté sur l'échec annoncé des décisions publiques et privées que promeuvent les tenants de la pensée unique. Afin de comprendre le présent et de se projeter vers le futur, il est nécessaire de recourir à des outils d'analyse en rupture avec les paradigmes dominants et de tirer les enseignements de ce qui s'est réellement passé avant d'en arriver au désastre actuel qui risque de compromettre l'avenir de plusieurs générations.

L'AUTEUR :

Camille Sari a mené de front une activité de consultant en économie et une thèse de doctorat de troisième cycle sur les taux de change des devises-clés. Il a enseigné dans différentes universités et grandes écoles, tout en poursuivant ses activités d'appui aux entreprises est-parisiennes. Sa deuxième thèse de doctorat sur les politiques de change en Algérie et au Maroc vient couronner son expérience de 28 ans de conseiller en commerce international dans 62 pays. Il est président de l'Institut euro-maghrébin d'études et de perspectives, membre de Confrontations Europe et de l'IRIS. Il est également administrateur du CAREEP, chercheur-associé à l'Université du Québec de Montréal, chroniqueur et éditeur pour plusieurs médias arabophones et francophones.

Contact promotion et diffusion

Emmanuelle Mouche
Editions L'Harmattan
7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris
emmanuelle.mouche@harmattan.fr / 01 40 46 79 22



RETROUVEZ-NOUS MAINTENANT !
<https://www.facebook.com/Editions.Harmattan>
<https://twitter.com/HarmattanParis>
<http://www.youtube.com/user/harmattan>

SOMMAIRE

LES ORIGINES DE MES RÉFLEXIONS SOUVENT PRÉMONITOIRES

PREMIÈRE PARTIE. Valeur de la monnaie et taux de change. Les fondements d'une analyse

- CHAPITRE 1. Quelles politiques de changes et quels niveaux des taux ?
- CHAPITRE 2. De la valeur propre de la monnaie à sa valeur relative
- CHAPITRE 3. Déséquilibres structurels, taux de change et politique de change

DEUXIÈME PARTIE. Déséquilibres monétaires et financiers internationaux : quid des fondamentaux ?

- CHAPITRE 1. La crise financière internationale de 2011 : un été meurtrier
- CHAPITRE 2. La résolution des crises en Europe et dans le monde : des attermoissements fort coûteux
- CHAPITRE 3. Les crises monétaires, financières et économiques : mon analyse depuis 30 ans
- CHAPITRE 4. Sortie des crises ou tempêtes à venir ?

ÉPILOGUE

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

LEXIQUE ET ABRÉVIATIONS

Vous pouvez vous inscrire à notre Newsletter électronique hebdomadaire sur notre site www.harmattan.fr rubrique Les Editions

BON DE COMMANDE

A retourner à L'HARMATTAN - 7 rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris
(adresse valable pour la vente par correspondance uniquement)

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre : *Monnaie et finance. Du boom au krach*
Prix unitaire de 28 € ; frais de port à ajouter : 3,50 euros + 1 euro par livre supplémentaire

NOM :

ADRESSE :

Ci-joint un chèque de €.

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer :

- en euros sur chèques domiciliés sur banque française
- par virement en euros sur notre CCP Paris (IBAN : FR 04 2004 1000 0123 6254 4N02 011 / BIC : PSSTFRPPPAR)
- par carte bancaire (Visa uniquement)

N° date d'expiration / /
le numéro CVx2 (les 3 derniers chiffres au dos de votre carte) :

Nous possédons plusieurs librairies dans le 5^e arrondissement de Paris, chacune ayant un fonds spécifique. Afin de mieux vous orienter, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.harmattan.fr rubrique : Les Librairies. Vous y trouverez nos coordonnées, horaires d'ouverture et les thématiques de chaque librairie.

Vous pouvez aussi commander cet ouvrage directement à votre librairie habituel ou sur notre site internet : <http://editions-harmattan.fr>